

Richwiller ensemble

www.richwiller.fr • commune.richwiller@orange.fr

Actualité 3



25^e anniversaire de la salle
Jean-Marie Pfeffer.

Agenda 5



Fêtes de fin d'année.

Environnement 24



La Climat Box 2 pour protéger
l'environnement et faire
des économies d'énergie.

Dossier 26



Un DICRIM pour quoi faire ?
Un document information
pour la population sur
les risques majeurs auxquels
elle peut être exposée.

7 Zoom



26 août 2012 : Commémoration du 70^e anniversaire du décret d'incorporation des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande.

Joyeuses fêtes de fin d'année !



É D I T O D U M A I R E



Très chers Richwillerois,
Nombre d'événements se sont déroulés dans notre commune depuis le dernier numéro de Richwiller ensemble.

Le premier que je souhaiterais évoquer est la disparition d'une habitante de notre commune durant près de 40 heures malgré une mobilisation sans relâche des services de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.

Je dois vous avouer que les heures qui défilaient, nous laissaient présager le pire mais heureusement cette

dame a été retrouvée saine et sauve et sans avoir subi la moindre violence. Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés, démontrant que la valeur "solidarité" est une réalité à Richwiller.

D'autres événements ont eu lieu et auront marqué la vie de notre village durant les mois écoulés. Bien évidemment la commémoration du 70^e anniversaire du décret imposant l'Incorporation de Force aux Alsaciens-Mosellans restera gravée dans la mémoire collective, même bien au-delà de Richwiller, tant l'émotion aura été intense (un long article y est consacré dans ce numéro). De même, le 25^e anniversaire de notre salle socio-culturelle et sportive, la salle Jean-Marie Pfeffer, restera un moment fort de l'animation du village avec un spectacle remarquable interprété par l'association "Les dièses et bémols", devant plus de 450 convives, le tout ponctué par un feu d'artifice, en réalité celui qui n'a pu être tiré les 14 juillet 2011 et 2012 vu les conditions météo.

De très nombreuses manifestations nous attendent encore dans les prochaines semaines, notamment avec l'ensemble des fêtes gravitant autour de Noël et de la nouvelle année : un concert de l'Harmonie des Mines, les fêtes de Noël de l'Age d'Or et des enfants des écoles, un marché de Noël avec plus de 25 exposants et une belle surprise, une veillée de chants... le tout finissant par les vœux. Vous êtes bien sûr toutes et tous conviés à participer nombreux à l'ensemble de ces événements.

Mais ces fêtes ne doivent pas nous faire oublier les difficultés quotidiennes rencontrées par certains de nos concitoyens avec une crise économique qui poursuit ses dégâts : de plus en plus de personnes sans emploi, près de 170 d'après les derniers chiffres de Pôle Emploi rien que pour Richwiller. Je vous avoue que nous sommes un peu démunis à notre niveau pour améliorer la situation malgré notre engagement auprès des jeunes par les CUI (contrats uniques d'insertion) leur apportant 20 heures de travail hebdomadaire, mais peut-être plus encore, une expérience professionnelle tout en reconnaissant la précarité de ces contrats. Nous intervenons également dans la mesure de nos capacités au financement des activités Spécial Jeunes des enfants de familles en grandes difficultés apportant ainsi un peu de soleil dans le cœur de ces enfants.

De façon plus terre à terre, pour la 2^e année consécutive, une astreinte d'hivernale du personnel communal a été mise en place pour le week-end afin de pallier d'éventuelles chutes de neige et d'être ainsi le plus réactif possible.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de Noël et de connaître une année 2013 pleine de réussite et de bonheur

Très chaleureusement

Vincent HAGENBACH, maire

"Richwiller Ensemble" numéro 15 • Novembre 2012 • Edité par la Commune de Richwiller.

Directeur de publication : Vincent Hagenbach, maire. Responsable rédaction : Edita Lamon, adjoint au maire.

Rédaction : Commission Economie, Emploi, Transport & Communication, Gilbert Placide, services administratifs de la mairie et les associations. Conception graphique - réalisation : Studio Noir & Blanc Richwiller. 1750 exemplaires.



Votre mairie

39, rue Principale 68120 Richwiller

Tél. 03 89 53 54 44

Fax 03 89 50 29 08

E-mail :

commune.richwiller@orange.fr

Site : www.richwiller.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi :

8h à 12h et 14h à 18h

Vendredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Permanence des adjoints :

Vendredi : 16h à 17h

Numéros utiles

- Ecole Eugène Wacker.....03 89 52 24 55
- Ecole maternelle Centre03 89 51 18 00
- Périscolaire03 89 53 83 26
- Ecole primaire Amélie II03 89 55 14 34
- Ecole maternelle Amélie II..03 89 55 07 01

La Poste : 03 89 52 22 95

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi
de 9h à 12h / 13h30 à 16h
le vendredi et le samedi de 9h à 12h

112

Appelez le **112** pour toute urgence.
Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes.

Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

- S.A.M.U.....15
- Pompiers18
- Police17
- Gendarmerie Lutterbach ...03 89 52 12 12
- Centres antipoison
- Strasbourg.....03 88 36 57 88
- Belfort.....03 84 57 40 63
- EDF Dépannage0810 33 30 68
- GDF Dépannage0810 43 30 68
- Brigade verte03 89 74 84 04
- S.P.A.....03 89 33 19 50
- Sous-préfecture.....03 89 33 45 45
- Maison de la justice.....03 89 36 80 30

116 000
enfants disparus

Déchetterie Kingersheim

Horaires d'hiver
(du 1^{er} nov. au 31 mars)

Horaires d'été
(du 1^{er} avril au 31 oct.)

du lundi au vendredi

de 9h à 12h

de 9h à 12h

de 14h à 17h

de 14h à 19h

samedi

de 9h à 17h

de 9h à 19h

Problème de collecte

poubelles.....0800 318 122

personnes sourdes
ou malentendantes
en cas
d'urgence
contacter le **114**

25^e anniversaire de la salle socio-culturelle et sportive

La salle socio-culturelle et sportive Jean-Marie Pfeffer vient de fêter, en grande pompe, son quart de siècle de fonctionnement à disposition des 37 associations sportives ou culturelles richwilleroises.

Cet important "lieu" de vie associative avait été inauguré le 26 septembre 1987 sous le mandat du maire Henri Hagenbach pour s'adapter aux demandes diverses du monde associatif. Le bâtiment avait été conçu par les architectes Tuske et Annenkoff. L'emprunt nécessaire à la réalisation de l'édifice ne s'achèvera qu'en 2014.



Pour fêter cet anniversaire, le conseil municipal actuel, dirigé par le maire Vincent Hagenbach, a décidé de marquer l'événement par une cérémonie qui s'est déroulée en trois phases. Un dîner avec plus de 450 repas-choucroute, servi par les jeunes de l'association "Les jeunes de Rich" et les membres du conseil municipal, puis un concert avec animation musicale par 15 musiciens et l'ensemble vocal de 35 choristes "Les dièses et bémols" de Hombourg interprétant de grands classiques de la chanson française et pour

terminer, vers minuit, d'un feu d'artifice d'une vingtaine de minutes à l'Espace Loisirs.

Le maire Vincent Hagenbach a procédé à l'accueil des personnalités dont les élus et maires accompagnés des délégués des communes voisines, les maires honoraires, les élus de l'équipe municipale de 1983, les présidents et membres des associations utilisatrices de la salle et tous ceux qui ont œuvré pour la

appuyé aux concierges responsables de salle comme Angelo Mastroianni (décédé), Henri Trommenschlager, Pierre Merceret et Frédéric Greder pour que l'équipement reste un outil remarquable 25 ans plus tard, mais également à l'adjoint au maire Jean-Marie Pfeffer, décédé en 2001, qui s'est beaucoup investi sur ce projet et qui a laissé son nom à la salle baptisée en 2004.



réalisation et la poursuite de cet ambitieux projet, défini par le maire *"comme l'endroit le plus important de la commune tant en termes de cohésion, de joie, de solidarité et de convivialité"*.

Le maire a retracé tous les grands moments d'animation dans la salle durant ces 25 années de fonctionnement et a rendu un hommage

Le maire a également regretté de n'avoir pu mener à bien un projet de toit en panneaux photovoltaïques, l'étanchéité du toit devenue urgente et nécessaire sera finalement remplacée en 2013 par un projet de toit bac acier avec 14 cm d'isolation.

La fête s'est ensuite déroulée en toute convivialité en présence de nombreux sportifs.





■ Des travaux à l'école

Nos agents municipaux ont profité de la période des vacances de la Toussaint pour réaliser divers travaux au groupe scolaire E. Wacker. En plus de menus travaux, un placard entièrement réalisé en régie apporte d'importants espaces de rangements dans la salle de gymnastique de l'école maternelle. Les jardiniers communaux ont également profité de cette période pour engazonner l'espace séparant les deux écoles, ce qui, d'ici au printemps, laissera un bel espace de jeux. Par la réalisation en régie de ces travaux, de substantielles économies auront une fois encore pu être faites.

Vincent Hagenbach



AGENDA ...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS janvier à fin juin 2013

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
JANVIER 2013			
6 janvier à 16h	Vœux du maire (sur invitation, voir p. 6)	Municipalité	Salle J.-M. Pfeffer
19 janvier à 18h	Crémation des sapins	Municipalité	Rue Schwer
26 et 27 janvier	Challenge André Scherrer	Club de judo MIFUNE	Salle J.-M. Pfeffer
FÉVRIER 2013			
13 février à 19h30	Réunion publique	Municipalité	Maire - Salle du Conseil
16 février à 20h	Bal de la Saint Valentin	Les aviculteurs	Salle J.-M. Pfeffer
MARS 2013			
2 mars	Soirée à thème : la Chine	Foyer Club Amélie 2	Sous-sol église Christ Roi
6 mars	Carnaval des enfants	Municipalité	Espace Loisirs
8, 9 et 10 mars	A la rencontre des artistes	Municipalité	Salle J.-M. Pfeffer
23 mars	Théâtre alsacien	Foyer Club Amélie 2	Sous-sol église Christ Roi
24 mars	Réunion publique itinérante	Municipalité	
30 mars à 20h	Loto	USR Basket	Salle J.-M. Pfeffer
AVRIL 2013			
12 avril	10 ^e tournoi de tennis de table	Foyer Club Amélie 2	Sous-sol église Christ Roi
14 avril	Réunion publique itinérante	Municipalité	
20 avril à 20h	Lach Owa	FC Red Star	Salle J.M. Pfeffer
21 avril	Réunion publique itinérante	Municipalité	
MAI 2013			
3 mai	Tournoi de belote	Foyer Club Amélie 2	Sous-sol église Christ Roi
8 mai	Commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie	Municipalité	Place de la mairie
25 mai à 8h	Journée citoyenne	Municipalité	Rassemblement mairie
JUIN 2013			
1 ^{er} et 2 juin	Broc aux tacots	FC Red Star	Espace Loisirs
15 et 16 juin à 20h	Spectacle de danse	Association de danse classique et moderne	Salle J.-M. Pfeffer
22 juin à 19h	Fête de la musique	Municipalité	Place Général de Gaulle
22 juin	Sportifs méritants	Municipalité	Espace Loisirs
23 juin à 6h	Marché aux puces	Amicale des SP	Rue Principale
29 juin à 20h	Fête champêtre et 40 ^e anniversaire du Foyer Club	Foyer Club Amélie 2	Ecole primaire Amélie 2

Fêtes de fin d'année

Concert de Noël de l'Harmonie des Mines

2 décembre 2012 à 16h
Eglise Ste Catherine. Entrée libre. Plateau.



Famous German Christmas Song de Stefan Schwalgin
Imagasy de Thiemo Kraas
Christmas Carillon de James Curnow
Alvamar Overture de James Barnès
Christmas Carol Fantasy de Takashi Hoshide
BIS : Silent Night de Marcel Saurer

La somme récoltée sera versée au Conseil de Fabrique pour la rénovation des cloches de l'église Sainte Catherine.

Fête de Noël de l'Age d'Or

9 décembre 2012

Salle J-M Pfeffer

(uniquement sur invitation)

Les personnes âgées de 69 ans et plus ont reçu l'invitation à participer à cette fête traditionnelle organisée par la municipalité.

Un apéritif concert sera proposé par L'Atelier Spectacle, le "Trio Florival" ainsi que les danseurs country animeront l'après-midi récréatif.

Le repas de fête sera servi par les "Jeunes de Rich'" et la chorale "Chœur de la Plaine".



Saint-Nicolas des Amis de la Nature de Richwiller

10 décembre 2012

Les Amis de la Nature de Richwiller organiseront leur traditionnelle fête de la Saint-Nicolas dans la salle bleue du complexe Jean-Marie Pfeffer à Richwiller. Ils y invitent les jeunes ayant participé au week-end en juillet 2012 aux Falères, ainsi que les accompagnateurs et les membres de la section.

Marché de Noël

Place Général de Gaulle
Salle des Arts et des Cérémonies

Inauguration :

vendredi 14 décembre à 19h

Animation : L'Atelier spectacle

Samedi 15 décembre 14h - 19h

Dimanche 16 décembre 14h - 18h

Traditionnellement, la commune de Richwiller organise son Marché de Noël dans 14 chalets sur la place Général de Gaulle et dans la salle des Arts et des Cérémonies.

Une trentaine d'exposants proposeront : miels, confitures, sirops, gâteaux, crèches et nichoirs pour oiseaux, décors de table, arrangements de Noël, boules décoratives, broderies, bijoux, art floral, peinture sur soie et ardoise, écharpes, lampes et tableaux, etc.

Une buvette de vin chaud et crêpes sera tenue par les Amis de la Nature de Richwiller. Comme à leur habitude, ils ne ménageront pas leur peine pour décorer leur chalet et servir avec bonne humeur les personnes présentes.



Une nouvelle animation sera mise en place cette année :

un petit train diesel

circulera de la boulangerie à la rue Joseph Schwer, sur un parcours d'environ 100 mètres de long.

Veillée de chants de Noël

16 décembre à 17h

Eglise Ste Catherine

La chorale Chœur de la Plaine, placée sous la direction de Marie Walch, proposera des chants de Noël à l'église Ste Catherine.

Au programme figurent des chants de l'Avent et de Noël traditionnels, avec la participation de l'assemblée. L'organiste Olivier Walch proposera des œuvres de Noël pour orgue.

A l'issue de la veillée, un temps de convivialité permettra de se retrouver tous ensemble autour d'un vin chaud et de friandises de Noël.

Entrée libre.



Fêtes de fin d'année

Réveillon du Nouvel An

Lundi 31 décembre dès 20h
Salle Jean-Marie Pfeffer

Les basketteurs de Richwiller ont le plaisir d'organiser à nouveau le bal de la Saint-Sylvestre qui se déroulera à la salle Jean-Marie Pfeffer, rue de la Forêt.
La soirée sera animée par l'orchestre "Kristonik".

Menu du Réveillon

Traiteur Simon

Apéritif offert, boissons en sus

Parking surveillé

Tarif : 67 € par adulte - 40 € par jeune de 11 à 15 ans
30 € par enfant de 5 à 10 ans

Réservez dès à présent, nombre de places limité
Date limite de réservation le 18 décembre

Feuilles de réservation téléchargeables sur www.richwillerbasket.com

Pour tout renseignement, s'adresser à Myriam MAS
5 rue de Pfattatt 68120 RICHWILLER Tél. 03 67 11 52 60 - 06 24 48 08 97
E-mail : myriam.lopes@laposte.net

■ Crémation des sapins

Samedi 19 janvier à 19h sur le pré
au fond de la rue Joseph Schwer



Venez nombreux à participer au traditionnel grand feu de joie venant clore les festivités de Noël autour d'un vin chaud !

La collecte des sapins se fera par les élus le samedi 12 janvier à partir de 9h.

Déposez votre sapin devant votre maison ou au fond de la rue Schwer.

Le vin chaud sera servi par l'association GAM'S de Richwiller.

Information : Mairie 03 89 53 54 44



Vœux du maire 2013

Dimanche 6 janvier à 16h Salle Jean-Marie Pfeffer

Le maire présentera ses vœux le dimanche 6 janvier à 16h, dans la salle polyvalente Jean-Marie Pfeffer. Toute la population est invitée à y participer dans la limite des 300 premiers inscrits. Si vous souhaitez y assister, veuillez remplir le coupon-réponse ci-dessous et le remettre ou l'envoyer en mairie avant le samedi 15 décembre 2012. Votre invitation personnelle vous sera délivrée lors de l'inscription. Elle doit être remise au contrôle lors de la manifestation.

Renseignements : Mairie 03 89 53 54 44

Note : Invitation limitée à 2 personnes par famille.

*Vincent Hagenbach, maire,
les adjoints, les conseillers municipaux
et le personnel communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes
de fin d'année et vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2013 !*

TALON-RÉPONSE

Vœux du maire 2013

A retourner à la Mairie de Richwiller
avant le 15 décembre. Merci

M./ Mme

Adresse

.....

Tél.

Participent au vœux du maire.

Date :

Signature

26 août 2012 : Commémoration du 70^e anniversaire du décret d'Incorporation de Force des Alsaciens-Mosellans

Il y a une année environ, nous avons décidé de rendre un hommage appuyé aux survivants de l'Incorporation de Force imposée le 25 août 1942 à nos pères et grand-pères lors du 70^e anniversaire de ce funeste décret.

Initialement, nous envisagions une manifestation locale, puis elle fut partagée avec Pfastatt, m2A, les UNC du sous-groupe de Mulhouse. Finalement, le préfet du Haut-Rhin nous fit l'honneur d'en faire le moment de mémoire départemental. Cette cérémonie s'est déroulée le dimanche 26 août dernier.

Nous pouvons, je crois, être très fiers des 8 longs mois de travail nécessaires à la préparation de cet hommage.

Plus de 600 participants avec bien évidemment la présence des plus hautes autorités : M. Alain Perret, préfet du Haut-Rhin, M. Philippe Richert, président de la Région Alsace, M. Charles Buttner, président du Conseil général du Haut-Rhin, de nombreux parlementaires Mmes Grosskost et Troendlé, MM. Bockel et Hillmeyer, les plus hautes autorités militaires départementales, le régiment de marche du Tchad, la marine, l'armée de l'air, les sapeurs-pompiers, des parachutistes Bagheera, 2 de nos libérateurs de 1945 expressément venus de Paris, plus de 50 portedrapeaux..., le tout relevé par de magnifiques chants patriotiques interprétés par la chorale de l'Atelier spectacle de l'école de musique et par la fanfare des Hussards d'Altkirch, mais surtout la présence de plus de 50 incorporés de force, des messieurs tous âgés de 85 ans ou plus, l'aîné ayant 96 ans.

Je pense, sans orgueil, pouvoir dire que notre objectif a été atteint, sûrement même dépassé, tant l'émotion de la cérémonie aura été palpable. Certaines des hautes autorités présentes ne pouvaient retenir leurs larmes lors des différentes interventions remarquables, des incorporés de force heureux d'être enfin reconnus comme victimes, heureux de se retrouver pour certains près de 70 ans après.

Et que dire de la présence des deux sœurs de Jean-Pierre Zimmermann, jeune incorporé de force sundgauvien, pendu par les nazis à l'âge de 19 ans et dont nous avons écouté avec une intense émotion la lecture par deux jeunes Richwillerois de la dernière lettre écrite à sa famille quelques jours avant sa mort !

Vincent Hagenbach



L'accueil des autorités



L'office religieux



Avant le dépôt de gerbe



Le défilé de la mairie vers la place de Incorporés de force



Voici le discours de M. le maire Vincent Hagenbach

"Avec les élus de mon équipe municipale et en partenariat avec les communes de Mulhouse, Pfaffstatt et notre agglomération m2A, nous avons souhaité commémorer le 70^e anniversaire de l'une des dates les plus funestes de l'histoire contemporaine de notre région, l'Alsace, car il s'agit là probablement de l'une des dernières commémorations possibles en votre présence, et nous vous devons cet hommage.

De quoi s'agit-il ? Le 25 août 1942, le *Gauleiter Robert Wagner*, l'un des fonctionnaires les plus importants du 3^e Reich, fidèle parmi les fidèles de *Adolf Hitler*, dirigeant politique de l'*Oberrhein*, englobant le Pays de Bade et l'Alsace allait, avant tout pour plaire au dictateur et contre l'avis des militaires, imposer aux Alsaciens l'une des pires décisions. Mais peut-on s'exprimer ainsi, lorsque l'on se remémore l'ensemble des horreurs et des exactions commises par les nazis durant le conflit 1939-1945 : il allait imposer l'Incorporation de force.

Son but était tout simplement la germanisation absolue de l'Alsace ; il l'appliquera avec un zèle remarquable de cruauté et d'inhumanité, allant bien même au delà des *Gauleiter* régissant la Moselle ou le Luxembourg.

En effet, *Wagner*, après avoir fait établir un camp de "redressement" destiné aux "fortes têtes" alsaciennes à Schirmeck dès 1940, après avoir empêché le retour de plus de 100 000 évacués au cours des combats de 1940, appliquera l'incorporation de force aux Alsaciens de toutes les classes d'âge comprises entre 1908 et 1928, leur imposant de combattre dans tous les corps d'armée et en les envoyant sur tous les fronts : la Normandie, la Norvège, l'Italie, la Grèce, l'Europe de l'Est qu'il s'agisse de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie, mais surtout sur le terrible front russe.

Seuls 15 300 hommes pourront échapper à cette incorporation de force très souvent au péril de leur vie ; les 13 jeunes Réfractaires exécutés à Ballersdorf dans le Sundgau après avoir tenté d'y échapper en fuyant vers la Suisse en sont un exemple, mais aussi au péril de la vie de leurs proches, les familles de ces réfractaires étant bien souvent déportées à Schirmeck et très souvent jusqu'en Silésie comme ce fut le cas de près de 3 000 familles, avec confiscation de

tous leurs biens. Ces réfractaires seront des résistants Alsaciens et beaucoup d'entre eux s'engageront ensuite dans les différents corps d'armée qui libéreront la France.

L'incorporation de force avait été rendue possible après la défaite de l'armée française dès 1940, mais surtout par l'abandon de l'Alsace et de la Moselle, butin de guerre, offert à



l'Allemagne nazie par le gouvernement de Vichy mené par le maréchal Pétain ; une première étape qui ne laissait rien présager de bon, sera le travail obligatoire, le RAD, *Reichsarbeitsdienst*, pour les garçons, véritable embrigadement militaire avec un encasernement et avec comme seule différence par rapport au service militaire, le maniement de la pelle ou la pioche à la place du fusil, et le KHD, *Kriegshilfsdienst*, service imposé aux femmes, les Malgré-elles. Ces deux services étaient sans commune mesure avec le STO, service du travail obligatoire, notamment des prisonniers de guerre français.

Le RAD se poursuivra quelques mois plus tard par, l'incorporation de force.

Tous les jeunes Alsaciens ainsi que les Mosellans vont ainsi se retrouver sacrifiés, dans l'obligation de combattre sous un uniforme qui n'était pas le leur ; certains après avoir combattu avec l'uniforme français au début de la guerre. C'est le cas de M. Joseph Fortmann, présent parmi nous ce matin, soldat français en 1939 et 1940, fait prisonnier par les Allemands puis incorporé dans la *Wehrmacht* après 1942 ceci alors même que le cœur de ces Alsaciens et de ces Mosellans était véritablement français. Certains allaient être obligés de combattre un frère, un oncle, un cousin, un ami qui avaient eu la chance de fuir, certains d'entre eux avaient à peine 17 ans, rendons-nous compte, 17 ans ! L'exemple de deux frères de Richwiller : l'un né en 1924 enrôlé dans la *Wehrmacht* et fait prisonnier par les Anglais en Italie. Les Anglais reconnaîtront sa nationalité française et lui donneront le choix de rester prisonnier de guerre jusqu'à la fin du conflit ou de s'engager comme volontaire dans



Vue sur les différentes formations militaires



La lecture de la lettre de Jean-Pierre Zimmermann par 2 jeunes richwillerois Nicolas et Victor



Le discours très émouvant de Maître Yves Muller, président de l'Adéf (Les Associations des évadés et incorporés de force) du Haut-Rhin



L'hommage aux incorporés de force devant le mémorial

la 1^{re} Armée, choix qu'il fera, l'autre frère né en 1926 enrôlé dans la *Waffen-SS* combatta tout d'abord en Italie puis sur les fronts de l'Est notamment en Hongrie, également fait prisonnier et heureusement aussi par les Anglais du côté de Klagenfurth en Autriche au moment de la débâcle des armées allemandes.

Ces 2 frères se sont ainsi retrouvés dans des camps ennemis, sans nouvelle l'un de l'autre durant près de 3 longues années, chacun convaincu de la mort de l'autre ; heureusement la guerre s'est terminée et ils se sont retrouvés par le plus grand des hasards à Naples à 2 000 kilomètres de leur village natal, l'un sergent de l'armée française, l'autre prisonnier de guerre allemand !

Comme je vous l'ai déjà indiqué, les premières classes engagées le seront dans la *Wehrmacht* ; les toutes dernières, notamment à partir de la classe 1926, seront elles, enrôlées dans la *Waffen-SS*, parfois dans les pires unités, même plus besoin d'être aryens pour porter l'uniforme de ces unités. Ceci expliquera la présence d'Alsaciens sur des lieux d'horreur tels que Oradour-sur-Glane. Mais pouvaient-ils faire autrement ?

Le choix des stratèges nazis d'engager les Alsaciens dans ces pires unités était délibéré et s'expliquait justement par l'indiscipline des Alsaciens trop attachés à la mère patrie, la France, malgré l'abandon par celle-ci.

Les convois partant des différentes gares de notre région de Mulhouse, de Colmar ou de Strasbourg allaient donner bien du fil à retordre aux nazis, les familles occupant les voies de chemin de fer, les appelés entonnant allègrement la Marseillaise en dernier acte de résistance, voire d'insouciance, mais ils allaient très rapidement être confrontés à la dure réalité de la barbarie nazie.

Plus de 130 000 Alsaciens et Mosellans, 63 000 Bas-Rhinois, 36 000 Haut-Rhinois et 30 000 Mosellans durent ainsi combattre, 20 000 périrent, 22 000 furent portés disparus, sans compter les très nombreux blessés ou invalides, laissant de très nombreuses veuves, mais plus encore, 20 000 orphelins.

Malgré ce bilan effroyable, la tragédie de ces hommes, comme celle des femmes concernées par le travail obligatoire, reste méconnue parfois même méprisée ou encore, volontairement minimisée par nos contemporains alors qu'en Alsace et en Moselle très peu de familles ne furent pas touchées.

Au final, que représentent nos 42 000 morts ou disparus en comparaison des 60 millions de morts qu'aura engendré la folie meurtrière des nazis et de ses alliés ?

Sommes-nous vraiment conscients de ce que ces hommes auront subi durant cette période ?

A la faim, au froid, à la peur, lot quotidien de tous les soldats, il fallait rajouter la terreur que leur faisait subir leurs tortionnaires nazis, se servant d'eux comme de souffre-douleur puisque considérés comme soldats de seconde zone, à cela il fallait rajouter cette immense souffrance psychique de devoir combattre un ennemi qui n'était pas le leur, mais il fallait survivre, survivre à tout prix pour espérer revoir les leurs.

Certains ne les reverront jamais comme ils ne reverront jamais leur Alsace chérie, non pas victimes des combats, mais victimes de leurs chefs comme ce fut le cas des 2 jeunes Sundgauviens, Charles Kreutter et J-Pierre Zimmermann, pendus le 18 août 1944 en Italie après avoir été dénoncés, pour avoir regretté que l'attentat de juillet 1944 du colonel *Claus von Stauffenberg*

26 août 2012 : Commémoration

contre Hitler ait échoué. Cette pendaison s'est déroulée sous les yeux de leurs camarades Alsaciens hagards, en pleurs, et devait servir d'exemple !

Nous vous proposons à présent d'écouter la lecture par deux jeunes Richwillerois, Nicolas et Victor d'une partie de la dernière lettre de Jean-Pierre Zimmermann adressée à sa famille ; ils seraient tous deux en âge d'être incorporés l'un ayant 20 ans, l'autre 17 ! Cette lettre vous est lue en présence des membres de la famille de Jean-Pierre Zimmermann, sa sœur, son frère, que je remercie sincèrement et chaleureusement d'être présents.

La situation de ces hommes restera dramatique jusqu'au bout du conflit et même bien au-delà puisque, lorsqu'ils étaient fait prisonniers par les Alliés, ils étaient tout simplement considérés comme des ennemis et continuaient d'être persécutés ou étaient tout simplement exécutés, les alliés russes ou américains ignorant pour la plupart tout du sort de ces Alsaciens ; seuls les militaires anglais tenaient compte de la situation tout à fait particulière de ces Alsaciens et respectèrent leur statut.

C'est ainsi qu'à la fin de la guerre, les Alsaciens étaient peut-être parmi les plus heureux des soldats, mais ils ne faisaient pas partie du camp des vainqueurs et surtout, malheur à ceux qui étaient tombés entre les mains de l'armée soviétique, leur calvaire allait se poursuivre dans des camps de la mort russes aux noms tristement célèbres tel que celui de Tambov.

Tambov, -30° -40° en hiver, une hygiène inexistante engendrant des épidémies dévastatrices, une ration journalière limitée à quelques grammes d'un pain immangeable... c'est ainsi que 10 000 hommes y perdront la vie, mais également pour des raisons politiques inavouables que certains prisonniers ne reverront l'Alsace que 10 ans après la fin de la guerre, en 1955 !

Même le retour en France des plus chanceux, peut-on s'exprimer ainsi, sera chaotique ; certains seront considérés comme des traîtres nazis, d'autres subiront l'épuration, d'autres encore préféreront le suicide au souvenir de ce qu'ils avaient été contraints de faire, et presque tous se mureront dans un silence, cherchant à enfouir le plus profondément possible ces terribles souvenirs.

Comment, après tant de souffrances et d'incompréhensions, est-il possible de redevenir un homme normal ?

Pour avoir discuté souvent avec ces hommes, avec vous messieurs, je me suis rendu compte que votre extrême sensibilité est perceptible ; elle l'est d'autant plus que vous arrivez tous au crépuscule de votre vie, certains ont

leurs yeux qui s'embuent dès que l'on aborde ce sujet, d'autres la refusent tout simplement encore 70 années après.

Dans combien de familles, la question "papa, papy, raconte ce que tu as vécu" est restée et restera définitivement sans réponse ?

Messieurs, très chers incorporés de force, votre tragédie est vieille de 70 ans, mais il s'agit pour vous d'une blessure qui a mis de très nombreuses années à cicatriser pour les uns ou qui ne cicatrises jamais pour les au-

tres ; vous méritiez cet hommage et vous méritiez que l'on pardonne mais que l'on n'oublie jamais.

Pourtant nos deux pays, l'Allemagne et la France vivent à présent en paix et en toute amitié depuis plus de 67 ans. Une telle période n'avait jamais existé auparavant, sachons profiter de cette chance immense, surtout sachons entretenir cette chance pour qu'une tragédie telle que celle que vous avez connue, ne puisse plus jamais se reproduire."

La lettre de Jean-Pierre ZIMMERMANN adressée à sa famille :

"C'est sans doute la dernière fois qu'il me sera donné de vous écrire, une lettre en ce monde, à vous, mes chers. Le destin a décidé de mon sort et j'ai beaucoup de chagrin, une grande douleur à vous écrire ce message d'adieu. Il ne me reste plus que quelques jours, peut-être quelques heures à vivre et à pouvoir penser à vous.

Hier, 15 août, en cette belle fête de l'Assomption de la Vierge, j'ai été condamné à mort ainsi que mon ami Charles KREUTER de WALDIGHOFFEN, par le Feldgericht (tribunal militaire). Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est, ni ce que je ressens en pensant à la peine et au chagrin qui vous frapperont en apprenant la nouvelle.

Pourtant, croyez-moi, ce que j'ai fait n'est guère criminel et je vous en supplie tous « pardonnez-moi ». Je ne peux pas vous relater cette affaire mais aucun mauvais dessein ne traversa mon esprit. Nous sommes accusés de « démoralisation de l'armée » ce qui est sanctionné par la mort. Vous pouvez en savoir davantage auprès d'un de mes camarades qui reverra mon cher et beau pays natal.

Lorsque je pense à vous, à ma chère et tendre mère, à mon père, grand-père, grand-mère, à la petite Marlyse, Marie-Thérèse, Joseph, Georges, Henri et Alphonse, quand je pense être obligé de vous abandonner, mon cœur se brise de douleurs.

A chacun, Dieu a prescrit son chemin, le mien aussi, un chemin très dur.

Priez pour moi et gardez toujours un bon souvenir de moi, je n'étais sûrement pas le plus mauvais. Je vous prie, chers frères et sœurs, et en particulier toi, cher père, d'assister et de consoler la mère dans son chagrin. Mais avant tout, pardonnez-moi, car c'est moi seul qui suis responsable de votre souffrance. C'est un coup dur d'apprendre sa mort.

J'aurais préféré mille fois tomber au front avec l'honneur. Mais il fallait que ce soit ainsi. Chacun doit souffrir par cette guerre et moi je dois sacrifier ma jeunesse non pas comme beaucoup de camarades par une balle ennemie mais du fait peut-être de mes propres camarades.

Encore une fois, pardonnez-moi et ne m'en voulez pas. C'est dur de mourir n'ayant même pas atteint ses 18 ans. Mais espérons nous revoir plus tard dans un autre monde. Je serai avec vous à la maison, en pensées jusqu'à mon dernier souffle. Aussi je vous demande de saluer de ma part toute la parenté et les connaissances, oncles, tantes, cousins, cousines. Je dis adieu au cher et beau village, à son église, aux champs et à la campagne, à la chère maison paternelle où j'aimais tant vivre. J'aurais tellement aimé vous revoir tous. Mais Dieu en a décidé autrement.

Saluez Monsieur Feldtrauer et M. le Curé de ma part, qu'ils veuillent conserver de moi un bon souvenir. Je termine ma dernière et triste lettre en vous embrassant tous bien tendrement".

Jean-Pierre



Le dépôt de gerbe par la famille Zimmermann



Changement du chef au CIS Richwiller

C'est devant un public venu nombreux que le major Jean-Marc Munch, chef de corps descendant sous la houlette du Cdt Stéphan Algeyer, chef de groupement adjoint Mulhouse Rhin, accueillait le Maire Vincent Hagenbach, les maires-adjoints, le conseil municipal assisté du CCC, ainsi que la sénatrice Schillinger, le député maire Francis Hillmeyer, le Lcl Gewiss Chef de groupement adjoint professionnel Mulhouse Rhin, le Cdt Christophe Marschal du groupement du volontariat, le Cne Galland représentant le Lcl Hartmann de l'union départementale des SP du Ht-Rhin, pour la passation de commandement du CIS Richwiller.

Après le salut au drapeau de la république et la revue des troupes venues en fortes délégations des quatre coins du Haut-Rhin, une section bac pro sécurité prévention, le personnel et les engins du CIS, le major Jean-Marc Munch s'est vu remettre la médaille d'argent avec rosette.

Puis le Cdt Algeyer a procédé au passage du commandement du cis Richwiller à l'adjudant Denis Binder par la lecture des différents arrêtés du préfet suivie d'un échange de saluts et poignées de mains entre le Ltn Munch et l'Adjudant Denis Binder, le tout sous les applaudissements des autorités, des familles et du public.

La cérémonie a été relevée par l'excellente fanfare intercommunale de Réguisheim et environs.

Une page de l'histoire du corps vient de se tourner : le corps de 1^{re} intervention de Richwiller vient de passer sous la tutelle d'un nouveau chef, l'adjudant Denis Binder.



Pour Jean-Marc, la carrière commence dès 8 ans en 1965 dans la clique SP comme clairon. Puis il entre dans le service actif comme sapeur 2^e classe le 1^{er} février 1973. Il est en progression constante, occupe tous les grades jusqu'à major le 18 juin 2007 et chef de corps du CIS depuis 5 ans.

La médaille d'argent avec rosette pour mérites exceptionnels de sa carrière de pompier volontaire pour 40 ans, complète les 4 distinctions précédentes obtenues dont les grandes médailles Communales de 1986 et 2012.

Après les discours forts en émotions des orateurs et élus, divers cadeaux ont été remis au récipiendaire dont un clairon et une imprimante.

Portes ouvertes et inauguration de la mairie rénovée



Pour les anciens Richwillerois, la visite de la mairie rénovée a été l'occasion d'un voyage dans leur passé. En effet. Qui se souvient encore de cette bâtisse et de ses fonctions d'antan ?

Les bâtiments actuels datent de 1901 et accueillait jadis l'ancienne mairie-école, devenue insuffisante du fait de l'accroissement rapide de la population passant de 2309 en 1962 à près de 3500 habitants, après avoir doublé entre 1954 et 1962. Une déchetterie communale existait même à l'emplacement des parkings actuels des services techniques. En 1977, les classes qui fonctionnaient encore dans le bâtiment ont été transférées au groupe scolaire Eugène Wacker. Le programme électoral de 2008 prévoyait la rénovation indispensable au vu des nouvelles missions et obligations des services communaux et l'évolution de la législation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais aussi du confort du personnel communal. Le chantier s'étala sur 3 ans et le travail en régie divisa les coûts de la rénovation par 2 ou par 3, permettant de maîtriser les coûts à 150 000 €, répartis sur 4 années avec 35 000 € pour l'accès-rampe aux handicapés mis en place en 2009, suivi de l'accueil au rez-de-chaussée avec 2 bureaux de confidentialité et la mise en sécurité des dossiers confidentiels, mais aussi le transfert de la salle du conseil municipal du 1^{er} étage à la salle Denise Ferrier au rez-de-chaussée. En 2010, quelques nouveaux espaces ont été créés : le bureau dédié au personnel technique, la cuisine, un espace repas et douche, l'aménagement de la salle des Arts et de Cérémonies, avec un accès de plain pied où sont célébrés les mariages et organisés les expositions, bureaux de vote, etc.

En 2011, à l'étage de la mairie, sont créés des bureaux pour les adjoints accompagnés de toute une série de gros travaux d'économie

d'énergie et d'éclairage, avec notamment la réfection des plafonds et des cages d'escaliers et la création au rez-de-chaussée d'un spacieux bureau d'accueil, avec de nombreux placards et un système informatique renouvelé ; le tout pour 80 000 €.

En 2012, la fin des travaux comprend la remise à neuf des sanitaires de l'étage et le rafraîchissement de la façade avec éclairage, isolation des combles et de la façade pour environ 35 000 €. Certaines finitions ont été faites par les ateliers de bénévoles lors de la 3^e journée citoyenne.

Trois anciens maires honoraires ont d'ailleurs été mis à l'honneur lors de ces portes ouvertes entourés des élus des précédents mandats, des adjoints et conseillers et des responsables avec leurs personnels administratifs et techniques. Tous ont obligeamment fait visiter leur nouvelle maison communale à la centaine de Richwillerois.



A l'issue de l'inauguration de la mairie rénovée et du discours du maire Vincent Hagenbach avec ses félicitations pour la réussite des divers chantiers, la centaine de personnes présentes du monde associatif et des habitants jeunes et anciens ont été invités au verre de l'amitié.



Des exercices du CIS Richwiller

Exercice de sauvetage en eau profonde
Récemment Denis Binder, chef de corps du Centre d'Intervention et de Secours, a fixé à ses 31 pompiers bénévoles un exercice inhabituel, à savoir un sauvetage avec évacuation d'une personne tombée à l'eau et susceptible de noyade.

L'exercice a eu comme cadre les étangs du Seeboden, depuis l'îlot central du bassin N° 2 en présence des responsables de l'association de pêche AAPPMA. Par ailleurs, l'exercice a permis de familiariser les pompiers avec le matériel spécifique, particulièrement la manœuvre de la motopompe. En effet, le prélèvement d'eau de l'étang et l'arrosage de sa surface a permis de ré-oxygéner l'eau dont le niveau très bas et dommageable à cette époque au milieu halieutique.

Jacky Ahr, président de l'AAPPMA a remercié le chef de corps et les pompiers tout en leur offrant des rafraîchissements après les exercices.



Exercice de nuit

Comme chaque automne, les sapeurs pompiers volontaires de Richwiller ont participé sous la direction du chef de corps, l'adjudant Denis Binder et son état major, à un exercice de nuit. Celui-ci s'est déroulé dans la zone industrielle de la commune au sein de l'établissement Matequip qui a gracieusement mis à disposition ses locaux.

L'objectif est d'intervenir, au plus proche de la réalité, sur un sinistre en milieu clos ; un grand atelier pris sous une fumée dense permet de se confronter à la recherche de blessés et du foyer, dans des locaux inconnus avec des machines et produits en tous genres.

Les soldats du feu ont œuvré avec brio devant une délégation de la municipalité venue aux côtés de M. le maire, d'anciens chefs de corps et plusieurs invités.

Parallèlement, une dizaine de pompiers ont participé à une formation de maintien des acquis aux secours à personnes avec des moniteurs du CPI. L'exercice a été suivi d'un échange entre participants et spectateurs autour d'un verre à la caserne.

Club informatique RAM

Les cours ont repris...
rejoignez-nous !

Nous vous proposons des cours d'initiation le soir de 19h30 à 21h00 :

- le **lundi** : Open Office (logiciel de bureautique gratuit)
- le **mercredi** : Open Office Impress et Photofiltre
- le **vendredi** : de 20h00 à 22h00, soirée d'échange libre pour aborder n'importe quel sujet ou problème.

Vous rencontrez des difficultés à utiliser un matériel ou un logiciel, vous avez une panne, une interrogation ou bien vous envisagez l'acquisition ou le remplacement de matériel... alors n'hésitez pas et venez nous faire part de vos attentes, même si vous n'êtes pas encore membre, et nous vous aiderons à les combler.

Renseignements et inscriptions : 03 89 50 89 45 ou par e-mail : association.ram@dbmail.com

AG du Foyer-Club 2012

L'assemblée générale ordinaire de l'association du foyer-club de la cité Amélie II s'est récemment déroulée au sous-sol de l'église Christ-Roi. En ouverture, Jean-Marie Rouply, président du foyer-club, a adressé ses salutations et remerciements à tous, notamment au maire de Richwiller, aux directeurs d'établissements scolaires de la cité, au représentant du clergé, au directeur de la CMDP. Il a souligné que le nombre des présents est une démonstration de l'intérêt apporté à l'égard du fonctionnement de l'association.

Suite à ce préambule, le président a entrepris de faire la présentation de son rapport moral. "Cette année, le 39^e anniversaire de la création du foyer-club, me permet de rendre un hommage aux fondateurs de ce dernier qui, espérons-le, continuera à se développer dans les années à venir. Ceci grâce au travail des animateurs, des membres pour le maintien d'une structure dont l'un des buts à l'origine était le rassemblement des enfants, jeunes, adultes, seniors de la cité avec l'implication de certains adolescents dans la gestion d'activités leur permettant de découvrir les rouages administratifs de la société, l'envie d'améliorer leurs loisirs et surtout de prendre des responsabilités. Le plus compliqué dans notre société n'étant pas de faire mais d'être ensemble pour le faire. C'est ce que réalise le foyer-club autour de valeurs qui sont les siennes : convivialité, rencontre, échange permettant, l'intégration de bénévoles en les encourageant à s'investir, donner leurs avis, s'engager en présentant une image positive et attrayante du foyer-club et de son rôle."

Activités de la saison 2011/2012

Une saison riche portant sur la réalisation de 10 activités : gym-tonic, peinture sur tissu et sur soie, expression corporelle, art floral, guitare, mise en forme, ping-pong, jeux de cartes, pétanque.

Effectif actuel en progression

avec 280 membres enfants adultes confondus dont 110 bénévoles œuvrant à divers niveaux, faisant de notre association un milieu très dynamique grâce à cette équipe s'avérant précieuse dans le

déroulement des activités et des manifestations annuelles : théâtre alsacien, soirée familiale, réveillon de la Saint-Sylvestre, loto, soirée à thème, tournoi de ping-pong, sortie pédestre, week-end de préparation, fête champêtre, tournoi de pétanque.

Bilan financier

Le trésorier Christian Schnoebelen, en exprimant l'intention de se faire remplacer à ce poste, a présenté un bilan qui, conforté par le rapport des réviseurs aux comptes, a permis de lui accorder le quitus.

Reprenant la parole, le président Rouply a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne l'ambiance et l'amitié ressenties au sein du foyer-club et a tenu à remercier les deux municipalités ainsi que le Crédit mutuel du bassin potassique pour leur aide matérielle et financière.

Point divers

Le président annonce que le 40^e anniversaire de la création du foyer-club sera fêté lors de la soirée champêtre du 29 juin 2013.

La cotisation reste inchangée : 10 € pour la 1^{re} personne d'une famille, 5 € par membre suivant, gratuite pour les moins de 14 ans.



Election et composition du bureau et du CA

Sont élus ou réélus les membres aux postes suivants :

- président : Jean-Marie Rouply
- vice-présidents :
1^{re} Christine Fusch, 2^e Christophe Riette
- secrétaire : Dominique Padioleau
- secrétaire adjointe : Fanny Rouply
- trésorier : Emilie Dub
- trésorier adjoint : Christian Schnoebelen
- assesseurs : Michèle Dubs, Denis Eklinger, Arnaud Goetschy, Michel Le Flo De Kerleau, Alain Kinderstuth, Chantal Grunenwald, Jean-Luc Heidet, Isabelle Lazarus.

Parole aux personnalités

le maire de Richwiller, tout comme le représentant du CCM du bassin potassique, ont exprimé leur entière satisfaction quant au fonctionnement du foyer-club.

Le premier soulignant l'importance de cette association dont il faut remercier l'ensemble des membres pour leur engagement dans certaines actions de sa commune, le second en ajoutant : "Vous êtes sur la bonne voie, alors continuez."

Le président Jean-Marie Rouply a clôturé l'assemblée générale en remerciant l'ensemble de l'auditoire et en l'invitant à prendre le verre de l'amitié.

■ La marche pour tous



Les activités du lundi

Les marches organisées par l'association ont repris depuis le mois de septembre chaque lundi à 14h avec départ salle Jean-Marie Pfeffer, de l'Espace Loisirs. Retour à 16h, suivi d'une collation et d'un moment convivial. Ces marches se font en 3 groupes suivant le niveau de difficultés et des possibilités de chacun.

Renseignements au 03 89 53 61 70

■ Cyclo Loisir Richwiller en 2013



Le club Cyclo Loisir Richwiller a un programme ambitieux. Pour 2013, outre un bon recrutement auprès des cyclistes de Richwiller, nous tenons à faire un effort pour accueillir les "promeneurs" qui hésitent encore à nous rejoindre.

Nos grands rendez-vous sont :

- Notre Assemblée générale en février.
- Un voyage en Toscane au mois de juin ou septembre.
- Participation aux randonnées proposées dans le calendrier de la ligue d'Alsace de Cyclotourisme.
- Organiser un déplacement d'une journée et réaliser une branche de l'Étoile Alpine (réservé aux montagnards).
- Encadrement des loisirs d'été des jeunes de la commune en association avec Morschwiller le Bas et Lutterbach.
- Dimanche 22 septembre : Organisation de notre 2^e édition des "Randonnées au Pays de Thann" qui sera réalisée dans le cadre d'une étape du Trophée du Crédit Mutuel. Ce sera un grand rendez-vous pour tous les cyclotouristes d'Alsace. Nous espérons 350 à 400 participants.

Vous faites du vélo route ou du VTT vous n'avez pas de club, venez nous rejoindre, confiez-nous vos enfants lors des périodes de congés. Renseignements : François Puzzuoli au 03 89 53 37 48

■ AG et anniversaire aux Falères



Le 21 octobre dernier, les Amis de la Nature de Richwiller ont tenu leur assemblée générale

dans leur refuge "Les Falères" à Ventron. Cela a permis de mettre en lumière la bonne santé de la section. Les sortants du comité Christine Ehrhard et Raymond Moser furent réélus à l'unanimité.

Les Amis de la Nature eurent aussi la joie de fêter l'anniversaire de l'acquisition de leur refuge, il y avait de cela 35 ans. Le président JP Schmittlin remercia tous ceux dont le travail et la présence ont transformé cette vieille ferme vosgienne en ce qu'elle est aujourd'hui, un refuge où il fait bon vivre.



Les Falères 1977-2012

■ Association Three Stars Country Dancers

L'association a été créée en mai 2012 par 7 pratiquantes de danse Country de l'Association de Danse de Richwiller, elle a commencé sa première saison fin septembre 2012 sous la houlette de Maggy Bavoil. Elle rencontre un vif succès.

Elle assure deux cours tous les mercredi soir (vacances scolaires comprises) : de 19 heures à 20 heures pour les débutants et de 20 heures à 21 heures 30 pour les danseurs confirmés. Il ne reste plus que quelques places disponibles : les 2 premiers cours d'essai étant gratuits.

Les cours qui réunissent des personnes de tous âges se déroulent dans une ambiance très conviviale dans la salle du Carré d'As de Richwiller.

Après ses premières démonstrations du 21 octobre à la Fête de la polenta de Habsheim et du 17 novembre à la maison de retraite Hirschler de Pfstatt, le groupe des danseurs confirmés se produira le dimanche 9 décembre lors de la fête des personnes âgées de Richwiller.

En juin, elle prévoit déjà de contribuer à une fête organisée par l'Association "la Vie en Marche" au profit de personnes handicapées du Sénégal.

Si vous voulez nous rejoindre : inscription sur place au début des cours tous les mercredis, salle du Carré d'As, ou contactez Maggy Bavoil au 06 08 00 28 76.



■ 300 marcheurs pour la 2^e marche gourmande

L'association des marcheurs de Richwiller, présidée par Alice Egler et la Société d'histoire et de la généalogie présidée par Pierre Paul Gaugler, on organisé de concert la 2^e marche gourmande avec un parcours de 10 kilomètres et découverte du patrimoine et les trésors de l'église Ste Catherine du centre.

Le parcours de la marche à travers la "forêt Jacquet" était ponctué de quatre points repas. Plus de 300 adeptes de ce genre de manifestation dont le maire Vincent Hagenbach et son conseil municipal ont participé à la marche pour savourer les différents plats servis par une trentaine de bénévoles selon un rituel très convivial et départ tous les quart d'heure. Un temps magnifique a récompensé le travail de deux semaines de préparation. Les groupes de marcheurs venus parfois de fort loin et en familles, n'ont pas ménagé leurs compliments quant à l'organisation et au fléchage impeccables.

Plus de 4000 visiteurs à la 4^e Expo bourse de motos anciennes 2012



L'association "Passion Motos Anciennes d'Alsace" (PMAA) a organisé avec les clubs de motos anciennes, sa 4^e expo-bourse de motos anciennes, miniatures et pièces détachées à l'Espace loisirs salle J.M. Pfeffer et bourse échange sur le terrain de foot.

L'inauguration officielle, en présence des officiels dont Henri Scheiwe, maire adjoint de Brunstatt, des différents sponsors et animateurs, a permis aux orateurs de relever la réputation de l'exposition et la richesse de l'évolution mécanique afin de la comparer avec le matériel actuel. Les responsables et le maire Vincent Hagenbach ont remercié les 4 000 visiteurs venant parfois de fort loin, de l'Allemagne, la Suisse et du sud de la France, au vu de la réputation de ce 4^e salon. Gilles Guerinoni, président de l'association, assisté de Jean-Claude Munch et des 35 animateurs bénévoles ont produit devant les officiels une prestation sur l'évolution technologique de 1900 à nos jours afin de mettre en avant toutes ces motos prestigieuses et uniques.

D'Istanbul à Richwiller à vélo sur la route Eurovélo 6 : 4100 kilomètres, 10 pays traversés



Au départ de Constanța...

Ce projet s'inscrivait dans un défi en deux parties qui était de rallier l'océan Atlantique à la mer Noire en longeant les fleuves, canaux et rivières.

La partie française de St Nazaire à Richwiller, essentiellement le long de la Loire et du Doubs, a été réalisée en 2009. Il nous restait la partie d'Europe centrale que nous avons décidé de faire en partant d'Istanbul avec mon copain Bernard Wadel.



A l'entrée d'un village
Suhaia (Roumanie)

Après une journée de repos dans le détroit du Bosphore, nous avons rallié Constanța (Roumanie) en longeant la Mer Noire en Turquie, puis en Bulgarie et en Roumanie sous une chaleur de plus de 42°C, un fort vent de face et des pentes que nous n'avions pas répertoriées, notre progression était lente et pénible.



A Bratislava (Slovaquie)

De Constanța, nous nous sommes dirigés vers le Danube et avons emprunté l'itinéraire de la route Euro Vélo 6 qui allait nous conduire à Donaueschingen, source du fleuve. Les pays traversés, la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie étaient des pays pauvres qui rappelaient à Bernard la vie dans son village, il y a plus de 55 ans, mais c'est dans ces pays que les gens étaient les plus accueillants.

Ensuite nous sommes entrés en Serbie, avons passé les Portes de Fer, les ruines de Golubac avant



Vente de melons au bord de
la route et notre bungalow
à Durankulak en Bulgarie

d'arriver à Belgrade, en traversant le Danube. Nous avons continué notre route en Croatie,

Vukovar et son château d'eau bombardé qui restera érigé à la mémoire d'une guerre insensée. Encore une frontière franchie, nous voici en Hongrie, puis arrivés à Budapest la piste cyclable est devenue plus fréquentée, elle nous a menés à Bratislava en Slovaquie, puis Vienne en Autriche ; le Danube était majestueux, les villes et les paysages somptueux. Après un jour de pluie, le seul, nous avons rallié Passau en Allemagne, et enfin arrivés à la source du Danube. Notre périple n'était pas encore terminé, il fallait regagner le Rhin à Constance et notre Alsace en longeant le fleuve via la Suisse.

Daniel Nussbaumer



Et à l'arrivée à Richwiller...

Exposition avicole



Plus de 35 éleveurs ont présenté leurs meilleurs sujets dont 130 poules, oies, canards, 120 lapins et 80 pigeons aux centaines de visiteurs lors de la 84^e édition de l'exposition de l'association des aviculteurs de Richwiller qui s'est déroulée sur le week-end des 13-14 octobre dernier dans la salle Jean-Marie Pfeffer.

Cinq membres du jury ont procédé toute la journée à l'attribution des notations, dont de très beaux spécimens qui valaient à leurs propriétaires-éleveurs la remise d'une dizaine de coupes et trophées.

René Wunenburger, président du groupement des aviculteurs du Haut-Rhin, entouré du maire de la commune Vincent Hagenbach et quelques membres du conseil municipal, a félicité le président de l'association Daniel Bitsch pour la réussite de cette belle exposition à laquelle a participé une forte délégation de la Kleintierzuchtverein de Sexau (Allemagne). Le président a principalement remercié les ouvriers municipaux d'avoir décoré la salle et les exposants qui proposaient des produits du terroir.

Plus de 350 visiteurs à l'église Ste Catherine pour la "Journée du patrimoine"



La Société d'histoire et de Généalogie, et son président Pierre-Paul Gaugler, Jean Seiller, président du conseil de fabrique, le curé Léonard Basler et les marcheurs de Richwiller ont organisé en commun, à l'occasion de la journée du patrimoine, une visite guidée des richesses de l'église Sainte Catherine de 1869 à nos jours.

Après des dizaines d'éléments architecturaux présentés par Pierre Paul Gaugler dont l'embrasement de la porte d'entrée datée de 1608, la statue de Ste Catherine de 1914, la chaire néo classique, le maître autel de style

baroque, la visite a continué par l'orgue de 1777 et l'orgue Rinckenbach de 1898, une piéta du 16^e siècle, les vitraux dont certains avaient été endommagés lors des combats de la libération, l'horloge et son mécanisme de 1895. Jean Seiller a fait découvrir les richesses ornementales et les objets religieux comme des calices de 1903, des burettes, des navettes à encens, des encensoirs, des ciboires en or avec pierres précieuses, un claquoir en bois, des vêtements liturgiques, la tunique du Garde Suisse et des objets souvenirs provenant de dons et dépôts.

Toutes ces richesses sont inaccessibles aux visiteurs en temps normal, mais ont été mises à la disposition des visiteurs à l'occasion de cette journée. Certains anciens de la commune ont déclaré parfois ignorer toutes ces richesses culturelles et ce capital de rappel historique non mis en valeur, que renferme l'église paroissiale au riche passé.

La société d'histoire et de généalogie organise, le dimanche 3 février 2013 à partir de 10h, une réunion avec les habitants de Richwiller, dans la salle des Arts et Cérémonies. Les gens intéressés par l'histoire de notre village peuvent apporter leurs souvenirs, documents, photos, mais surtout leur mémoire sur Richwiller afin d'enrichir nos archives. Merci d'avance.

Pour plus de renseignements
M. Gaugler 03 89 57 14 27.

Succès de la randonnée cycliste du Cyclo club loisir

Le dimanche 30 septembre, le club Cyclo Loisir Richwiller a organisé sa première manifestation dans le cadre des "Randonnées au Pays de Thann" et "Tout Richwiller à vélo".

Des parcours attrayants étaient proposés, 3 circuits VTT dans la forêt de Lutterbach, le long de la Doller et la montée de Rammersmatt, 3 circuits vélo-route, de la Doller à la Thur pour les touristes, un circuit de moyenne montagne pour les expérimentés, et un circuit de montagne avec la montée du col du Hundsrück, du col Amic et du Vieil-Armand.



Le soleil était au rendez-vous mais également quelque 250 cyclos du Haut-Rhin dont une bonne cinquantaine de Richwiller. A l'issue de la randonnée, le club offrait la possibilité de se restaurer sous un chapiteau sur la place Charles de Gaulle.

Le club d'Urschenheim et le club cyclo de Kingersheim étaient les plus nombreux. M. André Natter, adjoint au maire, a remis la coupe de la commune aux "Amis Cyclos d'Urschenheim" qui représentaient le club le plus éloigné.

A l'UP, grande exposition

Première grande exposition de l'art pictural et artistique à l'U.P. du Bassin Potassique



L'université du Bassin Potassique qui fait partie de l'U.P. du Rhin vient de relever un défi en grande première, celui de faire une exposition des travaux des activités artistiques en aquarelle, peinture sur bois et sur toile, arrangements floraux... des élèves et des monitrices.

Cette initiative, selon Danielle Loetscher, responsable de l'antenne UP du BP, entourée des animatrices Muriel, Edith, Yolande, Martine et Silvia, a remporté un succès surprenant puisqu'une centaine d'œuvres ont été proposées, dans la salle des Arts et des Cérémonies au public, venu en nombre durant les deux jours d'exposition.

Le Maire Vincent Hagenbach, entouré des membres de son conseil, a participé au vernissage, mais également les anciens de l'UP dont les fondateurs J.M. Wendling et Gilbert Ruso, les animateurs et animatrices, les artistes réalisateurs, stagiaires...

La responsable de l'antenne a remercié la commune pour la mise à disposition des locaux très fonctionnels. Un verre de l'amitié a rassemblé dans la bonne humeur une centaine d'adeptes venus soutenir l'U.P. lors de ce vernissage et des deux jours d'exposition faisant le succès de ces portes ouvertes sur les activités de l'U.P.

Contact par courrier : U.P. 7 Emile Egler
68120 Richwiller.

Contacts : 06 69 74 73 58 ou mail :
bassinpotassique@universitepopulaire.fr

Exercice incendie aux "Falères"



Le 1^{er} septembre 2012, le corps des Sapeurs Pompiers de Ventron a effectué un exercice d'intervention au refuge "Les Falères" des Amis de la Nature de Richwiller. Alertés par la personne de garde au refuge, un feu vient de se déclarer dans la cuisine, les hommes du feu interviennent rapidement. Ils évacuent d'urgence une victime restée allongée dans la maison (en l'occurrence le président de la section JP Schmittlin) et lui donnent les premiers soins. Entre-temps, le feu est éteint. Le chef de corps et son adjoint tirent les leçons de l'exercice, avant d'initier les Amis de la Nature présents au maniement des extincteurs et à la conduite à tenir en cas de sinistre. Tout ceci fut consigné dans le registre de sécurité du refuge. Cela fit bonne impression, quelques jours plus tard, lors de la visite inopinée de la Commission de Sécurité qui donna un avis favorable pour l'utilisation du refuge. La journée se termina autour d'un excellent dîner offert par les Amis de la Nature aux hommes du feu de Ventron.

"Les Gam's" : Audition et prix



En juin dernier, les élèves de l'école de musique "Les Gam's" ont été invités avec leurs parents à la traditionnelle soirée de fin d'année. Devant parents et familles, ils ont interprété plusieurs morceaux accompagnés de la directrice musicale

Martine Schaub et de leur professeur Hervé Meisterhans.

Le maire Vincent Hagenbach et son adjointe Edita Lamon ont participé à la remise des prix et récompenses remportés lors du concours de l'Académie musicale de France ou de l'examen de fin d'année. Cette année encore, les élèves ont été particulièrement brillants.

Récompense des élèves ayant participé au concours de l'Académie musicale de France :

- 1^{er} prix coupe et félicitations du jury : Lila Doti
- 1^{er} prix coupe : Paul Wioland, Marine Wolfersberger, Noémie Heymann.
- 2^e prix Plaque Or : Vaulin Compoint
- Médaille d'or : Maxime Kieffer, Dorian Ricou.

Récompense des élèves ayant participé à l'examen de fin d'année :

- Médaille d'or mention bien : Chiara Bari
- Coupe mention très bien : Lauryne Gerrr, Anton Mangeonjean.

En avril 2013, le concours AMF sera organisé à Richwiller sur proposition de la municipalité et des Gam's.

Pour tout renseignement sur les cours de musique, l'orchestre des enfants ou des adultes, vous pouvez contacter Emmanuel LASSIAT au 03 89 50 24 41.

Un week-end musical à Ferrette



Début octobre, l'association "les Gam's de Richwiller" a organisé un week-end musical à Ferrette. Les membres du comité ont invité les élèves musiciens et leurs parents à la colonie Don Bosco. Après l'installation en chambres, un goûter d'accueil a été servi et les élèves musiciens ont démarré leur cours de musique. La soirée du samedi s'est terminée autour d'un feu de camp préparé dans l'après-midi par les plus jeunes accompagnés par leur professeur de musique Hervé Meisterhans. Pendant ces deux jours, quelques cours et répétitions ont eu lieu et les inscrits ont pu profiter des belles couleurs d'automne que revêt la forêt. Ils ont participé pour certains à la cueillette des champignons ou apprécié la superbe vue panoramique offerte par la tour du Rossberg. Petits et grands ont pleinement profité de ces moments de détente dans une ambiance très conviviale. Ce week-end aura permis aux membres présents de mieux se connaître et de renforcer les liens qui les unissent. Expérience à renouveler !



Noces de diamant des époux Bellargent

Jean-Marie et Colette Bellargent viennent de fêter leur soixantième anniversaire de mariage. Jean-Marie, né le 23 août 1931 à Fontenoy-la-Ville (Haute Saône) est retraité comme officier de police, son épouse Colette Holliger, née le 10 avril 1930 à Traves (Haute Saône), après avoir fait une longue carrière dans le commerce elle jouit également d'une paisible retraite.

Le couple s'est marié le 24 mai 1952 à Bourguignon Les Conflans (Haute Saône). Ils ont eu cinq enfants dont 2 filles et 2 garçons encore en vie. Jean-Marie et Colette sont quatre fois grands parents et deux fois arrière grands parents.

Pour fêter les noces de diamant, la municipalité composée des adjoints Marie-Blanche Schnebelen, Edita Lamon, André Natter et du conseiller municipal Jean-Marc Loetscher, leur a rendu visite avec les compliments de la municipalité. Nos vœux de bonheur !



Monique et Corrado 50 ans de complicité

Début juillet 2012, Monique et Corrado Vella ont fêté leurs 50 ans de mariage. Ce couple est issu d'une rencontre entre une alsacienne et un sicilien. Ils profitent maintenant d'une retraite bien méritée après avoir dirigé de nombreuses années une entreprise de peinture. Ils s'occupent avec plaisir de leur petit-fils et sont présents dans les associations de la commune. Pour fêter les noces d'or les représentants de la municipalité, les adjoints Marie-Blanche Schnebelen, Edita Lamon et la conseillère municipale Rachel Grieneisen, leur ont rendu visite. Félicitations pour ce parcours.

Noces de diamant des époux Kuhn

Joséphine et Raymond Kuhn ont fêté en présence de leur famille et d'une délégation de la mairie leurs



60 ans de mariage et de bonheur partagé.

Raymond Kuhn, né le 26 avril 1927 à Pfstatt, mineur de fond aux MDPa durant 30 ans, retraité depuis 1978 a pris pour épouse en 1952, Joséphine née Koch le 18 juin 1925 à Husseren le Château où elle a passé sa jeunesse dans le vignoble alsacien.

Madame, mère au foyer, a élevé leurs quatre enfants, deux filles et deux garçons. Les jubilaires ont 8 petits enfants et 4 arrière petits enfants. Raymond était également jardinier de formation. Il a entretenu de nombreux vergers dans la région après sa retraite en 1978. Il fait partie de la section locale UNC ; il a été incorporé de force à l'âge de 18 ans et envoyé en Pologne au front de l'Est. Une délégation de la mairie composée de l'adjoint Marie-Blanche Schnebelen, des conseillers municipaux Louisa Tundo et Jean-Marc Loetscher s'est rendue au domicile des jubilaires pour leur apporter les traditionnels vœux de la commune. Nos vœux de bonheur !



Les 80 ans de Gilbert Grosser

Gilbert est né le 3 septembre 1932 à Wittenheim. Après sa scolarité, il est entré en apprentissage comme ajusteur aux MDPa.

Après son service militaire normal, il est rappelé sous les drapeaux en Algérie. A son retour, il passa son brevet de maîtrise mécanicien-ajusteur puis entre à l'école technique et pratique des MDPa en 1960. Après avoir obtenu son diplôme, Gilbert a été affecté au service transport des mines et nommé chef du service transport route en 1974, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa retraite en 1992. Gilbert et son épouse Denise habitent Richwiller depuis 1964. Lui soigne son jardin et fait journalièrement les courses. Le couple effectue de

fréquents séjours sur la côte d'Azur. Les adjoints Marie-Blanche Schnebelen et Jean-Marie Rouply leur ont rendu une visite de courtoisie avec les compliments de la municipalité et les souhaits de santé et de bonheur.



Noces d'or des époux Marius et Marie-Rose Joga

La rue des Anémones a vu une certaine animation, récemment lors des noces d'or d'un couple très connu dans le village, les époux Marius et Marie-Rose Joga.

Marius est né le 15 novembre 1938 à Wittelsheim. Il a occupé un emploi de mécanicien qualifié aux MDPa de 1956 à 1998. Il a effectué un service militaire de 28 mois dont 14 mois en Allemagne et 14 mois en Algérie. Il a épousé le 8 septembre 1962 à Wittelsheim Marie-Rose, née Habold le 3 mars 1942 à Mulhouse, secrétaire des Coop des mines, en retraite depuis 2000.

Le couple a une fille Valérie qui habite à Andolsheim. La commune a délégué les adjoints Marie-Blanche Schnebelen, Edita Lamon et le conseiller municipal Michel Fortmann pour leur apporter les cadeaux d'usage. Marius soigne son jardin et fleurit sa propriété. Le couple fait des promenades et des excursions.

Nous lui présentons nos compliments avec nos vœux d'une longue vie commune.



Noces d'or des époux Goetschy

Récemment, les époux Henry et Malou Goetschy ont fêté leurs 50 ans de mariage. Ils habitent à Richwiller depuis 1982. Henry est né le 5 février 1936 à Mulhouse. Après son service militaire en Algérie dans le secteur de

Tebessa, il devient typographe-claviste aux établissements "Union imprimerie" durant 46 ans.

Le 7 septembre 1962, il a épousé Malou, née Jacquin le 1^{er} août 1942, standardiste au journal "L'Alsace" de 1961 jusqu'à sa retraite en décembre 1998. Le couple a un fils Thierry. Henry et Malou sont grands parents d'un petit fils Jérémie.

Malou s'adonne à des activités régulières de marche, de gymnastique et de piscine, Henry cultive les roses de son beau jardin. Le couple effectue de fréquents voyages en Italie.

Pour leurs noces d'or, l'adjointe Marie-Blanche Schnebelen et la conseillère municipale Louisa Tundo sont venues avec les compliments de la mairie.

Nos vœux de bonheur et de santé à l'occasion de cet heureux événement.



Les 80 ans de Robert Stéphan

Robert Stéphan vient de fêter ses 80 ans en présence de sa famille. Il est né le 14 septembre 1932 à Hombourg et a travaillé comme mineur de fond aux MDPa. Il est retraité depuis 1986. Il a fait son service militaire dans l'armée de l'air et a été affecté 18 mois en France et 7 mois en Algérie.

Le 22 octobre 1995, il s'est marié avec Irène Jozwiak malheureusement décédée en novembre 2010.

Le couple a une fille Danièle née en 1972 maman de Julien, qui joue chez les U 13 au football club Red Star. Robert Stéphan habite la cité Amélie 2 depuis 1956 ; il a intégré le home du Bois Fleuri il y a 3 mois.

Les adjoints au maire Marie-Blanche Schnebelen et Jean-Marie Rouply ont rendu une visite à l'heureux octogénaire.

Nos vœux de santé et de bonheur.

Les 80 ans de Denise Grosser

Récemment, Denise Grosser a fêté ses 80 ans avec son mari Gilbert, sa famille et ses amis. Denise est née le 19 octobre 1932 à Jonage dans le Rhône.

En 1957, elle épousa Gilbert qui travaillait aux MDPa. Ils se sont installés à Wittenheim, puis en 1964, le couple a déménagé à Richwiller.



A présent Denise s'occupe de son mari. Elle adore faire de la bonne cuisine.

Le maire Vincent Hagenbach et les adjoints Marie-Blanche Schnebelen Jean Marie Rouply sont venus souhaiter cet heureux événement.



Les noces de diamant de Madeleine et André Schnobelen

André est né le 13 février 1931 à Colmar. Il a fait ses études au Collège technique Lambert à Mulhouse pour obtenir le Brevet Industriel et le CAP dessinateur. Il a été embauché aux Ateliers Centraux des MDPa en 1948 comme dessinateur.

En 1950, il a accompli son service militaire à Commercy où il fait connaissance de Madeleine Husseinet. Mariés en 1952, ils eurent 3 garçons Michel, Patrick, Dominique et une fille Pascale.

André fait partie de l'Harmonie des Mines depuis plus de 60 ans. Il a également fait 3 mandats comme conseiller municipal.

Mado a élevé ses 4 enfants tout en participant à des cours de couture et cuisine à l'ACEP. En 1972, elle s'est engagée chez les dames en rose au Hasenrain pour s'occuper des enfants malades. Elle fait partie aussi d'un groupe de mamans pratiquant des activités avec les enfants de Richwiller.

André, après sa retraite en 1998, a adhéré à l'Amicale des pêcheurs des MDPa et fait aussi partie de l'équipe de pêcheurs qui anime cette activité dans le cadre de Spécial jeunes.

Pour leurs noces de diamant, une délégation de la mairie, composée de Monsieur le Maire Vincent Hagenbach, ses adjoints et conseillers municipaux, leur a rendu visite pour fêter l'événement.



18 Rue du Jura • B.P. 40066
68392 SAUSHEIM CEDEX
Tél. : 03.89.45.98.57 ou 06.07.05.76.08
Fax : 03.89.45.33.70
Mail : sg-fol68@laligue.org

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous souhaitez vous rendre vraiment utile et agir concrètement pour la solidarité ?

Rejoignez la Ligue de l'Enseignement du Haut-Rhin et réalisez

un service civique

(pour une durée de 9 mois) à temps plein (32 heures/semaine) ! à partir du 01/10/12

Vous travaillerez au sein d'une équipe sympathique et serez accompagné par un professionnel.

Vous aurez un statut de "Volontaire associatif" avec :

une indemnité de 552 € net/mois
une protection sociale
une cotisation pour la retraite .

Vos missions :

Accompagnement à la scolarité

- Animation de réunion d'informations (animateurs, parents, ...)
- Aide à la mise en œuvre concrète du projet dans le site concerné
- Mise en place de projets (culturels, sportifs, ...).

Mise en œuvre des "Chemins de la mémoire"

- Accomplir les tâches administratives du projet
- Aide à la mise en œuvre concrète de ce nouveau projet : recherches de partenaires, montage de dossier de subvention, recrutement des bénévoles, communication, logistique, animation pédagogique.

Pour ces missions, nous souhaiterions rencontrer un candidat disposant des atouts suivants :

- Bac + 2
- Une expérience dans l'animation, la maîtrise de l'informatique et d'internet seraient un plus
- Permis B.

La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer, souvent considérée comme un sujet tabou, mériterait d'être abordée sous un autre angle, pour qu'un regard différent soit porté, tant sur le malade, qui ressent encore des émotions et des sentiments même si son langage devient confus, que sur l'aidant familial qui s'épuise physiquement et moralement à s'occuper de son proche durant de longues années.

Après l'annonce du diagnostic, qui tombe toujours comme un coup de massue, l'aidant cherche à s'informer sur les symptômes de la maladie, sur son évolution et sur le comportement à adopter face à ce malade qu'il ne reconnaît plus.

Le malade est pris en charge par les professionnels de santé, mais les aidants familiaux eux, se retrouvent souvent seuls, livrés à eux-mêmes, démunis, devant la complexité des situations.

L'incompréhension et le manque d'informations risquent de créer des situations de mise en échec ou de crises qui entraînent fréquemment des réactions d'agressivité et de repli de la part du malade et d'exaspération ou de détresse de la part de son aidant.

L'association France ALZHEIMER HAUT-RHIN, qui fonctionne principalement avec des bénévoles, existe depuis 1996 ; elle apporte, aide, soutien, information, réconfort aux familles qui la contactent.

Après une première écoute, par téléphone ou à l'une de nos permanences, nous informons l'aidant des démarches à effectuer pour l'accompagnement à domicile dans les meilleures conditions.

Puis nous proposons nos différentes activités pour le couple, qui permettent à l'aidant de s'accorder du répit pour éviter l'épuisement et la solitude, et à l'aidé de stimuler ses fonctions cognitives pour les conserver un maximum de temps.

Parmi ces activités et selon les possibilités de chacun, sont organisés :

- **des permanences d'accueil et d'écoute** dans 17 villes du département
- **des groupes de soutien pour les aidants**, animés par une psychologue, pour parler, se confier, échanger
- **des pauses-détentes** pour que les aidants ne pensent qu'à eux l'espace d'une journée
- **des cafés-mémoires** pour stimuler la mémoire des aidants et des malades
- **une halte relais** pour le couple, avec un atelier différent pour chacun
- **des sorties familiales d'une journée** pour les aidants et les malades
- **des formations aux aidants** pour comprendre la maladie et le comportement du malade
- **des virades de l'amitié** pour les aidants qui n'ont plus leurs malades et qui culpabilisent ou souffrent de la séparation
- **une fête de Noël** pour partager un moment de convivialité.

Toutes ces actions ont pour but de permettre à l'aidant de s'accorder des moments de répit, indispensables pour se ressourcer et trouver la force de continuer à s'occuper de son malade au domicile.

Nous sensibilisons également l'aidant sur la nécessité d'accepter de passer le relais à des professionnels, sans culpabiliser, notamment dans les accueils de jour, pour lui permettre de souffler, l'espace de quelques heures, sans avoir la charge du malade.

Une des actions phare de France Alzheimer est la formation des aidants dont l'objectif est de mieux comprendre la maladie, son évolution, pour adapter leur comportement ; elle permet aussi de dédramatiser la maladie. Elle donne des outils précieux pour préserver la dignité de la personne malade et pour entretenir une relation d'échange entre le malade et l'aidant, pour améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser le mieux vivre à domicile.

Notre slogan : Lorsque l'aidant va bien, le malade aussi va bien et tout l'entourage en profite.

PERMANENCE A RICHWILLER sur R.D.V. : le 4^e lundi du mois de 15h à 17h à la mairie, 39 rue Principale à Richwiller. Tél. 06 81 68 80 70

Pour des précisions complémentaires, vous pouvez appeler l'association France Alzheimer au 03 89 42 79 36 ou consulter notre site www.francealzheimer-hautrhin.org



Vitaminez vos temps libres avec APALIB'

De plus en plus de personnes ont la volonté de rester actives et dynamiques pendant leur temps libre. C'est aussi votre cas ? Alors rejoignez un des 400 clubs de loisirs proposés par

l'association APALIB', présente dans tout le Haut-Rhin. Les activités sont animées par des bénévoles compétents, passionnés, et formés, avec un seul mot d'ordre : le bien-être. Il y a forcément une activité qui vous plaira, près de chez vous !

- Des activités de maintien en forme, physique et psychique : gym douce, yoga, Tai-Chi, balades, randonnées marche nordique, ateliers mémoire, anglais, ...
- Des cours d'informatique, d'initiation à Internet, à la photo numérique, ... pour être en phase avec les technologies actuelles.
- Des activités artistiques comme la peinture, la broderie, le patchwork, ... pour développer votre sens de la créativité.
- Sans oublier les jeux de société, les sorties et voyages, les conférences et spectacles, la musique et le chant... pour passer d'agréables moments au sein d'un groupe convivial tout simplement.

N'hésitez pas à demander le catalogue complet des animations ou à le consulter en ligne : animations.apalib.fr

Plus de renseignements :

- La Maison du Temps Libre
16, rue Engel Dollfus 68200 Mulhouse - Tél. 03 89 42 05 24
- L'Espace Bel Age
14 rue Berthe Molly 68000 Colmar - Tél. 03 89 23 23 02

Devenir animateur bénévole

Vous avez une passion, un don ou tout simplement un centre d'intérêt que vous souhaitez partager ?

Montez votre propre club et devenez-en animateur avec le soutien de l'équipe d'animateurs d'APALIB' !

Caroline LEBON est à votre écoute pour réaliser votre projet : 03 89 42 05 24

Présentation de L'Espace Ligue de Mulhouse

L'ESPACE LIGUE a été créé et inauguré par le Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer le 17 octobre 2011.

Dédié aux malades, à leurs proches mais également au grand public de la région mulhousienne jusqu'aux vallées du Sud Alsace, ce nouvel Espace est animé par des bénévoles formés à l'écoute et des professionnels expérimentés et compétents.

Ce nouveau lieu de vie a été conçu et imaginé pour apporter gratuitement des réponses aux questions sur le cancer sous trois aspects :

- L'Espace **INFORMATION** - destiné à tous
- L'Espace **SOUTIEN** - destiné aux malades et à leurs proches
- L'Espace **BIEN-ÊTRE** - destiné aux malades.

L'ouverture de L'ESPACE LIGUE s'inscrit dans une démarche globale de prévention et d'accompagnement des personnes atteintes de cancer : un service d'information et de documentation permet au grand public d'avoir accès à toutes les informations sur le cancer alors que les espaces de soutien et de bien-être visent à prendre en compte le malade dans toute sa dimension humaine et subjective à travers des rencontres, des ateliers, des conférences, ...

L'accès à ces "soins de support" est possible gratuitement* à toutes les étapes de la maladie, pendant et après les traitements.

Cette structure propose une écoute et un accueil "non-médicalisés" hors des murs de l'hôpital, dans un contexte neutre et en toute confidentialité.

Informations pratiques :

Accueil du public :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h30 à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence de l'assistante sociale le lundi de 14h à 17h sur RDV

Permanence de la psychologue

le mercredi et le jeudi de 17h à 19h sur RDV

Les ateliers proposés :

Atelier de socio-esthétique le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Atelier de sophrologie le mercredi de 9h30 à 11h30

Atelier d'Art Martial Sensoriel un vendredi sur deux en alternance avec l'atelier "De la voix parlée à la voix chantée" de 9h à 12h

Atelier de diététique (Conférences-débats

petits-déjeuners/goûters...) - se renseigner auprès de l'accueil

Adresse : 18, rue Poincaré - 68100 MULHOUSE

Téléphone : 03 89 53 70 20

E-mail : espaceliguemulhouse@orange.fr

* la participation aux ateliers est soumise à une adhésion de 8 € au Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer

Contact - Plus d'informations

Mme Mélanie Munch - Chargée de communication

Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer

10, rue du Triangle 68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 18 94 - E-mail : melanie.munch@ligue-cancer.net

NOS COMMERCES

"Le Colisée" nouveau lounge bar à Richwiller

De nombreux travaux ont été réalisés dans le local du bar "Au cyclisme" 43, rue Principale.

La page est tournée. Depuis le 31 août dernier, c'est une nouvelle enseigne qui a ouvert ses portes à cet endroit, le "lounge bar Le Colisée". Son propriétaire, Seckin Uzun, a su créer un bar d'ambiance avec une déco contemporaine et un accueil chaleureux, pour prendre un café ou toute autre boisson. En été "Le Colisée" propose également un service en terrasse.

Doner Kebab

M. et Mme Songül sont les nouveaux propriétaires du **Mega Doner Kebab**, restauration rapide à Richwiller. Ils vous accueillent dans leur local et vous proposent outre le kebab des spécialités turques, un mélange des saveurs asiatiques, orientales et méditerranéennes.

Déploiement du titre de séjour biométrique

Depuis le 1^{er} septembre dernier, les ressortissants étrangers de l'arrondissement de Mulhouse doivent se rendre à la Sous-préfecture de Mulhouse pour la demande ou le renouvellement d'un titre de séjour.

Ce transfert est occasionné par le déploiement du titre de séjour biométrique, avec notamment la prise des empreintes digitales. Contact : Préfecture du Haut-Rhin - Service de l'immigration Tél. 03 89 29 21 33

Prévention des cambriolages

Une augmentation des vols et cambriolages est actuellement constatée sur l'ensemble du département. Certaines communes de notre secteur de surveillance ont été malheureusement impactées par ces cambriolages.

Des mesures toute simples, tout comme la curiosité vis à vis de faits anormaux (personnes inconnues, véhicules inconnus circulant ou stationnant de manière particulière), peuvent inciter à la vigilance.

Ces informations peuvent être utilement retransmises à la gendarmerie, qui a d'ores et déjà modifié son dispositif de surveillance pour l'adapter aux circonstances du moment.

Les opérations "tranquillité vacances" restent toujours d'actualité et la communauté de brigades de Lutterbach se tient à votre disposition pour une intervention dans vos communes en matière de prévention en ce sens, comme cela a déjà été fait par le passé.

Vos yeux, vos oreilles, seront les nôtres...

Lieutenant Christian Deppen, commandant la communauté de brigades à Lutterbach.



Les oiseaux en hiver

L'hiver est à notre porte, dès la fin de l'été de nombreux oiseaux s'envolent vers le Sud. Migrer, c'est quitter pour quelques mois des conditions difficiles : froid et surtout manque de nourriture.

En hiver les jours sont plus courts et la recherche de nourriture est réduite : réalisez chez vous des postes de nourrissage. Nourrir les oiseaux, c'est s'offrir un vrai documentaire en direct.

En hiver, les oiseaux meurent plus de faim que de froid : un apport de graisse peut leur permettre de résister aux intempéries.

Quelques conseils de nourrissage : Lorsqu'on commence à nourrir aux premiers gels, il faut être régulier et donner tous les jours à heure fixe. Un oiseau qui vient voler à une mangeoire vide perd beaucoup d'énergie.

Pour le menu, vous avez le choix : graines de céréales (chanvre, orge, millet, avoine, maïs...), graines de tournesol, fruits, fruits secs (amandes, noix, noisettes) non salés, boules de graisse.

Disposez les mangeoires en hauteur, hors de portée des chats.

A proscrire absolument

Tous les aliments salés ou déshydratés ainsi que le pain.

La vie des oiseaux en dépend !

N'oubliez pas de leur donner de l'eau sans aucun produit. Pensez à nettoyer régulièrement en désinfectant les mangeoires (risques d'épidémies).

La plantation d'arbres ou d'arbustes à baies dans votre jardin est une façon naturelle d'accueillir les oiseaux et de faire leur bonheur : houx, sorbier des oiseleurs, noisetier, pommier, cerisier, lierre, sureau, etc.

N'oublions jamais que la nature n'a pas besoin de l'homme pour vivre ; proposer aux animaux des mangeoires et des nioirs est une compensation pour toutes les destructions que nous leur infligeons.

Jean-Marc LOETSCHER



Richwiller à Folie'Flore 2012

"Folie'Flore est avant tout une œuvre collective, source d'inspiration, de plaisir et un bel exemple de créativité. Plus que jamais, les jardins des communes ont séduit par leur diversité et leur inventivité."

Vincent Devauchelle, président des Journées d'Octobre



Jardin cubiste

"L'inspiration géométrique de ce jardin nous est venue des grands artistes-peintres Miro, Dali, Picasso, Kandinski, ... de styles futuriste, surréaliste et cubiste."

Nous voulions attirer l'œil et marquer les esprits des visiteurs avec nos structures géantes."

La couleur bleue des cubes est un rappel du thème des folies flores, l'eau, ainsi qu'un clin d'œil à la couleur des armoiries de Richwiller."

Marie Pfeiffli, jardinière de Richwiller

"Je suis très fier du tableau présenté par nos jardiniers, ils ont démontré une fois encore leur ingéniosité et leur savoir-faire malgré des moyens limités."

Cependant et en accord avec les jardiniers, nous avons décidé après une présence à Folie'Flores de 11 années consécutives que nous sommes les seuls avec Kingersheim et Wittenheim à avoir assumée, que nous ne participerons plus dorénavant qu'une année sur deux."

En effet la préparation et la mise en œuvre du tableau nécessitent une charge de travail considérable entraînant forcément un retard important dans l'entretien quotidien de Richwiller, qu'il s'agisse de la tonte, du nettoyage des îlots fleuris, de l'entretien du cimetière, du désherbage des rues ou encore du ramassage des feuilles mortes... à une période particulièrement chargée."

Vincent Hagenbach

**Félicitations à l'équipe de jardiniers
qui a su valoriser la commune de Richwiller parmi
les jardins de Folie'Flore 2012 !**



Palmarès des maisons fleuries 2012

Catégorie "Maisons individuelles"

1. M. et Mme Gilbert Gross 1, rue de Ferrette
2. M. et Mme Georges Divry 5, rue des Genêts
3. M. et Mme Marius Yoga
21, rue des Anémones

Catégorie "Immeubles collectifs"

1. M. Laurent Lang
3 A, place du général de Gaulle
2. Mme Stanislaw Teufel
3 A, place du général de Gaulle
3. M. Jean-Marc Merkel 9 rue de Sultz

Catégorie "Hors concours"

1. M. et Mme Bernard Seiler 2, rue Huxelles
2. M. et Mme Gérard Brand 12, rue des Genêts
3. M. Anré Pfertzel 119, rue Principale

Prix d'encouragement

- M. et Mme Roland Demma 10, rue Royat
- M. Anctéa Boschetto et
Mme Catherine Batot 3, le Pré d'Argent



M. et Mme Gilbert Gross 1, rue de Ferrette



M. et Mme Bernard Seiler 2, rue Huxelles



M. et Mme Roland Demma 10, rue Royat

BIO 8^e Marché BIO & Développement Durable

Début novembre, la commune de Richwiller a organisé sa 8^e édition du "marché bio & développement durable" dans la salle polyvalente Jean-Marie Pfeffer sous la houlette du 1^{er} adjoint au maire Jean-Marie Rouply.



Lors de l'inauguration, en présence de Francis Hillmeyer, député-maire de Pfstatt, Elodie Passat-Thuet, directrice du service Développement durable m2A, venant présenter la nouvelle Climat Box2, Mónica Fernandez Delgado, de l'ALME, Raphaël Cirillo de Certinat, d'élus anciens et actuels, des présidents des associations, d'une trentaine d'exposants... le maire Vincent Hagenbach a précisé que *"l'accent principal sera mis sur la convivialité puisque les temps particulièrement difficiles que nous rencontrons ont mis à mal de nombreuses petites entreprises, une dizaine des exposants de l'an passé n'ayant pu poursuivre leur activité"*.

Trois nouveaux exposants en boulangerie, viticulture et confitures bio se sont ajoutés aux fidèles exposants en produits bio de gastronomie et d'alimentation, de l'art de vivre et du bien-être ; les produits naturels et habitats écologiques ont été bien représentés.

Au stand de l'Agence locale de la maîtrise





de l'énergie (l'ALME) Mme Mónica Fernandez Delgado, chargée du conseil Info Energie sur la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, a fait découvrir aux visiteurs des nouveaux matériaux isolants d'origine végétale et leur a prodigué de bons conseils pour réduire leurs factures d'électricité, d'eau ou de chauffage. En partenariat avec le Slow Food, des ateliers sur l'alimentation responsable et sobre en carbone, ont été réalisés afin de sensibiliser les personnes sur les produits de saison et locaux ainsi que sur l'importance d'agir dans ce sens : santé, respect de producteurs, préservation de nos sols, de la ressource en eau, de la biodiversité et bien évidemment pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de cette manifestation, selon le maire Vincent Hagenbach est "le BIO, mais

plus encore le respect de l'environnement qui nous entoure. C'est une réalité que nous nous appliquons au quotidien à Richwiller. Toute parole dans ce domaine est suivie d'actions.

Il s'agit de pérenniser une action dans la suite logique de l'obtention, par la commune, du label des 3 libellules qui sera confirmé en 2013 et le renouvellement avec succès de la certification Certinat "Natur'Collectivités".

Il a précisé que des efforts étaient poursuivis dans l'isolation des bâtiments communaux, l'ensemble des luminaires de la mairie est aujourd'hui basse consommation... Le réseau d'eau est également une belle fierté de la commune puisqu'elle affiche un rendement de plus de 95 % depuis un an (la moyenne nationale est de 70-75 %). La commune valide actuellement

son Plan Local d'Urbanisme, règlement guidant les évolutions urbanistiques ; ce sera un premier PLU Grenelle II de l'environnement.

Et il a terminé ses propos par : "Il nous faut laisser en héritage à nos enfants une terre en meilleur état que nous ne l'avons nous-mêmes reçue."

Comme depuis 5 ans maintenant, le MARCHÉ BIO de Richwiller est solidaire.

Le produit de la manifestation sera entièrement reversé à des associations caritatives, la Banque alimentaire et l'Armée du Salut lors des vœux de la municipalité en janvier 2013.





La Climat Box nouvelle génération

Quatre ans après le lancement de la première climat box, il a été proposé aux membres du conseil participatif de participer à la construction d'une climat box "nouvelle génération".

En juin dernier, les habitants ont exprimé la volonté de favoriser un contenu plus "novateur" accompagné d'un mode d'emploi pédagogique et ludique.



Contenu de la climat box :

Au regard des contraintes liées au prix et au volume de la climat box, il sera possible d'y trouver trois objets distincts. Ces objets d'usage quotidien doivent permettre de faire des économies d'énergie ou d'eau :

Une ampoule LED

L'ampoule LED a été sélectionnée en vue de permettre au grand public de tester un produit qui apparaît bien souvent hors de portée (prix trop élevé, complexité du choix de l'ampoule...). La technologie LED étant plus aboutie pour les faibles puissances, cette ampoule a été choisie pour de l'éclairage d'appoint.

Un ensemble de prises télécommandées (commande à distance)

La commande à distance est une innovation à laquelle les participants à l'atelier du conseil participatif ont été particulièrement sensibles. En outre, les prises télécommandées ont fait leurs preuves depuis quelques années, à la différence d'autres objets suggérés lors de l'atelier (bouton coupe veille pour PC, chargeur solaire, etc).

Un réducteur de débit d'eau (4,5L/mn)

Les membres volontaires de l'atelier du conseil participatif ont souhaité mettre un mousseur dans cette nouvelle version. A la différence de la précédente climat box, le débit sera réduit de 6,5 L/mn à 4,5 L/mn, pour plus d'efficacité.

Des livrets de sensibilisation

- Le livret tous clima'cteurs développé avec l'aide du Conseil participatif
- Un guide d'utilisation de la Climat box
- Un calage à l'aide de Métisse.

Le Métisse est un isolant développé par Le Relais et fabriqué à partir de fibres textiles issues de vêtements en coton. Il servira de calage aux objets tout en permettant une sensibilisation du public à l'isolation.

Coût de la climat box

La Climat box, d'une valeur totale de 50 € environ, pourra être acquise par les particuliers à prix réduit (25 à 50 %) grâce au recours aux marchés publics.

Calendrier prévisionnel 2012

En octobre 2012 : présentation d'un prototype de climat box au salon Energivie et réservation des premières Climat box.

Avril 2013 : organisation d'événements grand public, présentation et vente de la Climat box à l'occasion de la semaine du développement durable.

Pour toute information : Elsa DURET

Chargée de mission
Développement durable

Tél. (038933) 7994

Elsa.Duret@mulhouse-alsace.fr
mulhouse-alsace.fr

25 JUIN 2012

■ Décisions techniques

- Lors de la séance du Conseil Municipal, les élus ont dressé le bilan de la concertation menée dans le cadre de l'élaboration du P.L.U. et, après avoir constaté l'adhésion générale de toutes les personnes consultées, ont arrêté le projet pour Richwiller.
- En raison de la fin du bail emphytéotique passé avec le Tennis-Club des Genêts, les réparations causées par la tempête de 2010 incombent à la commune. Le Conseil Municipal a décidé de lancer les travaux de rénovation des clôtures.
- Les élus ont ensuite autorisé Monsieur le Maire à signer une éventuelle vente de terrains au Carreau des Métiers des Arts dans le but de réaliser des logements sociaux. Pour la même raison, la commune s'est portée garante des emprunts d'un bailleur social.
- Suite à la réception des travaux du lotissement "Parc des Poètes", l'incorporation de la voirie a été actée. Elle permettra au service technique de la commune d'entretenir les espaces publics.

■ Décisions financières

- Afin de pérenniser les recettes communales, le bail passé avec la société Orange pour l'antenne radiotéléphonique située dans le clocher de l'église a été renouvelé.
- Comme chaque année, la ligne de trésorerie de la commune qui permet de pallier un manque temporaire de liquidité a été renouvelée. Cela fait trois ans qu'elle n'est pas utilisée. Un prêt arrivant bientôt à échéance a également été renégocié.
- Des subventions ont été accordées pour les jeunes licenciés des clubs de Richwiller, à l'US Richwiller Basket, à l'amicale du personnel et aux différentes associations méritantes.

■ Informations diverses

- Suite au décès d'un agent communal, le Conseil Municipal a attribué à sa famille une concession à titre gracieux dans le cimetière de la commune.
- Monsieur le Maire a conclu la séance en rappelant que la commémoration du 70^e anniversaire du décret instaurant l'incorporation de force en Alsace-Moselle sera organisée à Richwiller le 26 août.

1^{er} OCTOBRE 2012

■ Décisions techniques

- Lors de la réunion du Conseil Municipal, les élus ont validé le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Ces deux documents permettront à la commune d'apporter une réponse efficace en cas de crise majeure (séisme, accident grave, etc.).
- En raison de la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires, les conseillers municipaux ont autorisé Monsieur le Maire à signer un avenant au contrat d'isolation de la caserne.



Des travaux d'isolation de la caserne.

- L'aménagement de la place étant mis en cause comme seul responsable de la dégradation des bâtiments, le Conseil Municipal demandera au Tribunal Administratif de Strasbourg de mener une contre-expertise. Monsieur le Maire précise que si la commune est responsable, elle tiendra ses engagements.

■ Décisions liées au personnel communal

- Suite à la réussite d'un agent au concours d'adjoint technique de première classe, le Conseil Municipal décide de créer un poste supplémentaire qui permettra de le nommer.
- Les élus ont également décidé d'attribuer une gratification financière à un étudiant de deuxième année de Master "prévention des risques" qui a effectué un stage au sein de la commune.

■ Décisions financières

- Plusieurs décisions modificatives ont été validées par les élus dans un souci de sincérité budgétaire :
 - la ré-imputation du solde des travaux du giratoire de la Carotte en accord avec la Trésorerie,

- l'annulation de recette sur un exercice antérieur permettant de percevoir une subvention du Conseil général cette année,
- un ajustement des amortissements déduits au budget de l'eau.

- Les élus ont décidé la mise en non-valeur de dépenses irrécouvrables au budget de l'eau et au budget principal.
- Une subvention a été accordée à l'association "Alsace 45" pour souligner son implication dans le devoir de mémoire, notamment lors des manifestations communales.
- Une subvention exceptionnelle a été accordée aux « Jeunes de Rich' » pour souligner l'implication très importante de cette association dans la vie communale.



Une subvention exceptionnelle a été accordée aux « Jeunes de Rich' »

- Une subvention a également été accordée au Conseil de Fabrique de l'église Sainte Catherine afin de prendre en charge le chauffage du rez-de-chaussée du presbytère qui est réservé aux rencontres des associations de la paroisse.
- Enfin, la subvention versée à Habitat de Haute Alsace pour prendre en charge une partie des frais de chauffage du Home des personnes âgées "Le Bois Fleuri" a été confirmée.
- Suite au changement du Chef de Corps du CPI de Richwiller, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre la prise en charge des dépenses téléphoniques du nouveau responsable par la commune.
- Le Conseil Municipal s'est ensuite penché sur la régie communale en précisant les prix pratiqués lors des manifestations communales et en validant les modalités d'organisation.

■ Informations diverses

- Les conseillers municipaux ont été destinataires du rapport d'activité annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et des déchets.
- Le rapport d'activité du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin a été présenté aux élus.

Un DICRIM pour q

La loi de modernisation de la sécurité civile en date du 13 août 2004 prévoit la réalisation par les communes d'une information en faveur de leurs administrés sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés, sur leurs conséquences, ainsi que sur les comportements à adopter dans de telles circonstances.

On entend par risque majeur la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou humaine dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes et occasionner des dommages importants pouvant dépasser les capacités de réaction de la société. L'origine du risque majeur peut être d'ordre naturel (inondation, séismes...) ou d'ordre technologique (transport de matières dangereuses, risque nucléaire).

Réalisé sur la base du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs élaboré par la Préfecture, le document d'information communal sur les risques majeurs, aussi appelé DICRIM, élaboré par Koldoun Garmi*, s'inscrit dans cette démarche de diffusion de l'information à la population.

Il comprend un recensement de l'ensemble des risques auxquels la Commune de Richwiller est exposée et prescrit les consignes devant être respectées lors de leur survenance.

Ainsi, le DICRIM est un outil permettant aux habitants de la Commune de bénéficier d'une information claire et abordable sur les risques présents dans leur environnement et sur les conduites à tenir pour y faire face.

Ce document est disponible en consultation à l'accueil de la mairie.

** Koldoun Garmi : étudiant en master 2 Prévention des risques et responsabilités à l'Université de Haute-Alsace, en charge pendant son stage de 12 semaines à la mairie de Richwiller de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.*

Inondation



la Commune a été concernée par ce risque en raison des remontées de nappe phréatique (arrêtés de catastrophes naturelles en avril 1983 et en décembre 1999).

Conduite à tenir

- Fermez les portes et bouchez les aérations
- Coupez l'électricité et le gaz
- Montez immédiatement à pieds dans les étages
- Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

Coulées de boue



La configuration géologique du sol de la Commune de Richwiller favorise l'apparition de coulées de boue lors de la survenance d'inondations (arrêtés de catastrophes naturelles en avril 1983 et en décembre 1999).

Conduite à tenir

- Fermez les portes et bouchez les aérations
- Coupez l'électricité et le gaz
- Montez immédiatement à pieds dans les étages
- Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

Incendie



la Commune de Richwiller dispose d'un centre de première intervention qui est compétent pour l'incendie, le secours à personne,... Le CPI de Richwiller dispose en permanence de 6 personnes disponibles la nuit, le week-end et les jours fériés et de 4 personnes perdant la journée.

Conduite à tenir

- Evacuez le bâtiment
- En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol.
- Couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide
- Appelez le 18 ou le 112

Quoi faire ?

Mouvement de terrain



A Richwiller comme dans l'ensemble des communes du bassin potassique, l'exploitation des mines de potasse alsacienne a eu comme conséquence l'apparition de mouvements de terrain de type E (risque d'effondrement).

Conduite à tenir

- Ne prenez pas l'ascenseur
- Quittez la zone dangereuse
- Evacuez le bâtiment
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

Nucléaire



En principe, la Commune de Richwiller n'est pas visée par le risque nucléaire. Toutefois, celle-ci a été intégrée au plan IODE qui a pour but, dans le cas de l'annonce du passage d'un nuage radioactif, la distribution de comprimés d'iodure de potassium aux populations partout dans le département.

Conduite à tenir

- Ingérez un comprimé d'iodure de potassium
- Restez confiné chez vous
- Fermez les volets et colmatez les fenêtres et ventilations
- Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre

Séisme



Le décret du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français classe Richwiller en zone 3 (sismicité modérée)

Conduite à tenir

- Abritez-vous sous un meuble solide loin des fenêtres
- Quittez la zone dangereuse
- Evacuez le bâtiment
- Coupez l'électricité et le gaz
- Rejoignez le lieu de regroupement

Le décret 91-461 du 14 mai 1991 établissait un zonage comprenant 5 zones : 0, Ia, Ib, II, III. Le 0 correspondant à une sismicité nulle et le III à une sismicité forte. La Commune de Richwiller se trouvait en zone 1b correspondant à une sismicité faible.

Retrait • Gonflement



En période sèche, les roches argileuses se déshydratent provoquant le tassement des terrains (phénomène de retrait). Inversement, en période de réhydratation, les minéraux argileux contenus dans les roches gonflent et les terrains augmentent de volume (phénomène de gonflement). A terme, cela a comme conséquence des fissurations des bâtiments. Ce phénomène est sans danger pour la population mais peut entraîner des conséquences financières importantes.

Conduite à tenir

- Informez les autorités

Transport de matières dangereuses



Le risque de transport de matières dangereuses, aussi appelé risque TMD, survient lorsqu'arrive un accident pendant le transport de ces substances.

Conduite à tenir

- Si vous êtes dehors, enfermez-vous rapidement dans un bâtiment.
- Si vous êtes chez vous, restez confiné.
- Fermez les volets et colmatez les fenêtres et ventilations.
- En cas d'incendie là où vous êtes, évacuez le bâtiment et composez le 18 ou le 112
- Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre
- Ne fumez pas et n'allumez pas de feu
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

Industriel



Le risque industriel se définit comme un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

Conduite à tenir

- Si vous êtes dehors, enfermez-vous rapidement dans un bâtiment.
- Si vous êtes chez vous, restez confiné.
- Fermez les volets et colmatez les fenêtres et ventilations.
- En cas d'incendie là où vous êtes, évacuez le bâtiment et composez le 18 ou le 112
- Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre
- Ne fumez pas et n'allumez pas de feu
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

Aérien



Les aéroports disposent d'un plan de secours spécialisé (PSS) afin de mettre en œuvre tous les moyens disponibles sur le site et à proximité, et de coordonner l'action des différents intervenants.

Conduite à tenir

- Evacuez le bâtiment
- Informez les autorités
- Appelez le 18 ou le 112



PENSEZ À RANGER VOS POUBELLES !

L'encombrement des trottoirs par des poubelles peut créer une entrave aux déplacements des piétons, notamment aux personnes à mobilité réduite.

Une fois la collecte effectuée, pensez à rentrer vos bacs le plus rapidement possible. Laissés sur le trottoir, ils gênent le passage des piétons, les obligeant à passer sur la route, ce qui n'est pas sans danger.



Poignées vers la rue :
poubelles à vidanger



Poignées vers la propriété :
poubelles à ranger

LES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Cette règle définie par la PUPA, permet un gain de temps et de manœuvre non négligeable sur une journée de travail pour les agents collecteurs.

P r é v e n t i o n

Monoxyde de carbone : connaître les risques d'intoxication

Maux de têtes, nausées, vertiges... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Le ministère des affaires sociales et de la santé fait le point sur les risques d'intoxication.

Des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus et une mauvaise aération du logement peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (pompiers) ou encore le 112 (numéro d'urgence européen). Incolore et inodore, le monoxyde de carbone (CO) agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure.

Pour éviter les intoxications, il est recommandé :

de vérifier, avant l'hiver, les installations de chauffage et les conduits de fumée,

de veiller à une aération et à une ventilation correctes des lieux,

de s'assurer de l'installation et du fonctionnement d'un appareil de chauffage ou au gaz récemment achetés avant toute mise en service,

de ne pas utiliser pour le chauffage des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, braséro...),

de ne jamais placer de groupes électrogènes à l'intérieur des bâtiments.

Avec une centaine en moyenne de décès par an, le CO est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France.

Publié le 26.10.2012
Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
Source : Service public.fr

Réglementation de pneus hiver et chaînes, en France et en Europe

L'obligation de rouler avec des pneus hiver pendant la période hivernale concerne peu de pays en Europe. Parmi nos voisins, seules l'Autriche et, tout récemment, l'Allemagne ont fait ce choix. En revanche, le port d'équipements spéciaux peut être imposé localement par des panneaux ou des arrêtés.

FRANCE : pas d'obligation

En France, il n'existe pas à ce jour de dispositions légales obligeant les automobilistes à s'équiper en pneus spéciaux pour l'hiver. La réglementation se contente d'encadrer l'usage des pneus cloutés, des chaînes et des chaussettes à neige.

Chaînes à neige

Les chaînes sont autorisées sur les routes enneigées. Elles deviennent obligatoires en présence du panneau B26 pour accéder à certaines stations de ski ou pour franchir certains cols de montagne. Elles sont également obligatoires sur le tronçon d'accès au tunnel du Mont-Blanc par la France entre le 1^{er} octobre et le 30 avril.

(Si le panneau B26 est complété par la formule "pneus neige admis", l'obligation d'utiliser les chaînes ne concerne pas les véhicules munis de pneus hiver ou de pneus cloutés.)

Chaussettes à neige

Tous les modèles de chaussettes à neige ne sont pas agréés comme équipements spéciaux pour l'hiver. Assurez-vous au moment de l'achat.

Pneus cloutés

Les pneus à clous sont autorisés du samedi précédant le 11 novembre au dernier dimanche du mois de mars de l'année suivante. Ces dates peuvent être modifiées par arrêté préfectoral. Les véhicules ainsi équipés doivent limiter leur vitesse à 90 km/h, même sur autoroute et doivent porter à l'arrière gauche un disque de 15 cm indiquant leur présence.

ALLEMAGNE : pneus hiver obligatoires

"Le port des pneus hiver est devenu obligatoire en cas de neige, neige fondue, verglas et givre." Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant atteindre 80 €. Attention, cette mesure concerne également les voitures immatriculées à l'étranger, surtout en cas d'incidents.

SUISSE : pas d'obligation

La loi suisse n'oblige pas les automobilistes à adopter des équipements spéciaux pour l'hiver. Toutefois, si vous provoquez un accident ou gênez la circulation en raison de l'utilisation de pneumatiques non appropriés, votre responsabilité est engagée..

AUTRICHE : pneus hiver obligatoires

Depuis le 1^{er} janvier 2009, nos voisins autrichiens doivent équiper leurs véhicules de pneus hiver du 1^{er} novembre au 15 avril en cas de conditions hivernales dangereuses (neige et verglas).

Sur certains axes, les chaînes à neige peuvent être rendues obligatoires.

ITALIE : pas d'obligations, sauf dans le val d'Aoste et provinces du Nord

En Italie comme en France, la législation n'oblige pas à monter des pneus hiver. En revanche, la pose de chaînes ou pneus hiver peut être rendue obligatoire par des panneaux de signalisation ou des ordonnances dans certaines provinces du nord (Milan, Gênes, Côme...). C'est aussi le cas dans le val d'Aoste entre le 15 octobre et le 15 avril.

Source : www.rezulteo-pneu.fr